

ALÈS AGGLOMÉRATION

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021



tr^{ansition} écologique solid^{arité} économie circul^{aire}



Rapport édité par Alès Agglomération

Directeur de la publication. Patrick Cathelineau

Directeur de la rédaction. Ghislain Bavre

Rédaction. Lauriane Brun, Fabrice Jurquet

Création graphique. Fabrice Jurquet

Photos. Sophie Brunet, Bruno Mathis, Fabrice Jurquet,
Gilles Soler, Alain Laurens, Romain Capelle, Titouan
Mariac, Centre national de Pomologie, Cévennes
Tourisme, Istockphoto, Benjamin Célier, Michel Péna-ZB
Paysages, CPIE Gard, Biosphera, DR

Suivi de fabrication. Georges Bousquet, Isabelle Marquès

Impression. Imprimerie de Rudder

Imprimé sur papier 100 % recyclé certifié PEFC

Mission Développement Durable.

21, rue Soubeyranne, 30100 Alès

tél. 04 66 56 10 64

ales.fr

Sommaire.

Le mot du président.	. 05
Avant-propos.	. 06
Transformer le monde.	. 07
L'écologie, fil rouge du Projet de territoire.	. 08
Alès Agglomération en chiffres.	. 09
La transition écologique, levier de développement du territoire.	. 10
 Chapitre 1. Lutte et adaptation au changement climatique.	. 12
 Chapitre 2. Biodiversité, milieux et ressources naturelles.	. 34
 Chapitre 3. Cohésion sociale et solidarité.	. 52
 Chapitre 4. Épanouissement de tous les êtres humains.	. 62
 Chapitre 5. Économie durable et circulaire.	. 80

**“ La transition écologique
est dans l’ADN
de nos préoccupations
depuis 25 ans.**

Le mot du président.



Christophe RIVENC

Président d'Alès Agglomération
1^{er} adjoint de la Ville d'Alès
Conseiller régional Occitanie

Depuis deux ans, au fil d'une crise sanitaire majeure, des thèmes nouveaux sont enfin portés par les politiques publiques à l'échelle nationale, européenne et même mondiale. L'innovation technologique, la transition écologique et énergétique, la protection des paysages et de la ressource en eau, la gestion responsable des déchets, ...

Autant de thèmes qui, pour nous, élus d'Alès Agglomération, sont dans l'ADN de nos préoccupations depuis plus de 25 ans.

Et parce que la transition écologique n'est plus une option, ni pour les pouvoirs publics, ni pour les entreprises, ni pour les citoyens, elle est pleinement intégrée dans le Projet de ter-

ritoire d'Alès Agglomération, actualisé en octobre 2021.

Le rapport de développement durable 2021 que nous vous présentons, brosse le bilan d'une année riche en actions et en projets autour de cette volonté de proposer aux habitants et aux visiteurs de notre territoire, un espace préservé où il fait bon vivre chaque jour de l'année.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux, dans chaque service de la collectivité et dans chaque commune d'Alès Agglomération, qui ont contribué à l'élaboration de ce document et par leurs actions, au développement de notre démarche ambitieuse.

A handwritten signature in black ink that reads "Christophe Rivenc". The signature is written in a cursive style and is underlined with a long horizontal stroke.

Avant-propos.

Si la rédaction du Rapport Annuel de Développement Durable (RADD) est une obligation réglementaire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, il est, avant tout, un outil d'aide à la décision pour les élus d'Alès Agglomération.

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le document se présente selon les cinq objectifs du développement durable, cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et l'Agenda 21, définies par le code de l'Environnement.

Le RADD présente une synthèse des actions de développement durable, réalisées sur le territoire par les différents services d'Alès Agglomération et les 72 communes. Toutes les actions ne sont pas citées, certaines particulièrement emblématiques sont détaillées. L'objectif n'est pas l'exhaustivité mais la mise en cohérence des politiques publiques contribuant à éclairer les décisions du débat d'orientations budgétaires.

L U T T E R
et s'adapter au
c h a n g e m e n t
c l i m a t i q u e

P R É S E R V E R
la biodiversité et
protéger les milieux
et les ressources

A S S U R E R
la cohésion sociale et la
solidarité entre les terri-
toires et les générations

P E R M E T T R E
l'épanouissement
de tous les êtres
h u m a i n s

F A V O R I S E R
la transition vers
une économie du-
rable et circulaire

Au-delà de l'état des lieux de l'année 2021, l'analyse conduite par la Mission Développement Durable d'Alès Agglomération, démontre la contribution de toutes les politiques aux 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies et de l'Agenda 2030, cadre unique et partagé internationalement, qui fixe le cap en matière de développement durable.



La Mission Développement Durable d'Alès Agglomération vous souhaite une agréable lecture de ce rapport 2021.

Un plan d'action pour transformer le monde.

Les 193 états membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés collectivement en septembre 2015 pour atteindre 17 objectifs de développement durable (ODD).

Ce plan, appelé Agenda 2030, donne la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Les ODD répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés. Déclinés en 169 actions cibles, les ODD donnent un cadre de référence pour la mise en place du développement durable au niveau national et international. Tous les acteurs sont impliqués : État, régions, départements, communes et intercommunalités, entreprises et citoyens...



Pour aller plus loin

unric.org/fr/developpement-durable

L'écologie, fil rouge du Projet de territoire actualisé.

Le 14 octobre 2021, les élus communautaires ont adopté à l'unanimité l'actualisation du Projet de territoire, feuille de route pour le développement d'Alès Agglomération jusqu'en 2026. Cette mise à jour intègre notamment un volet supplémentaire consacré à la transition écologique et énergétique.

Pour mémoire, le précédent Projet de territoire avait été élaboré en 2013 par les élus communautaires au lendemain de la création d'Alès Agglomération, et avait déjà évolué en 2018 lors du passage de 72 communes, pour s'adapter au contour d'un nouveau territoire de quelque 130 000 habitants.

Alès Agglomération a souhaité s'engager dans un mandat de projets de portée économique, sociale, rurale, urbanistique et culturelle.

>> **Nouveau programme de renouvellement urbain** des faubourgs du Soleil et de Rochebelle, projet d'une Maison de l'Habitat, poursuite d'installation de LED, études de contournement et de mobilité.

>> **Soutien aux entreprises** avec le plan de Relance, l'ouverture du



HUP, le hub des entrepreneurs.

>> **Développement de projets ruraux**, poursuite du plan alimentaire territorial, renforcement de la charte forestière, ...

>> **Travaux et financement de nouveaux équipements** pour les crèches.

>> **Plan Alès Aggl'eau 2030**, un plan d'investissement sur 9 ans.

>> **Plan de gestion des déchets** harmonisé à l'échelle communautaire.

>> **Filière d'hydrogène vert**.

>> **Nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial**.

D'ici 2026, 87 actions du Projet de territoire seront programmées dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique, le CRRTE qui est une nouvelle génération de contrats entre l'État et les collectivités territoriales, sous forme de soutien financier et technique à des projets structurants.

Projets inscrits dans le CRRTE

87
projets portés
par Alès Agglomération

+ 100
projets initiés
par les communes

Alès Agglomération en chiffres.



72
communes

112
élus communautaires

133 546
habitants

145
habitants / km²



921
km²

59 578
hectares de forêts en 2020

20 420
hectares de terres agricoles en 2018



5^e agglomération d'Occitanie, **29^e** de France

2^e bassin industriel d'Occitanie

7^e territoire
le plus vertueux pour le climat

1^{re} ville porte des étoiles
de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé

La transition écologique, levier du développement territorial.

Les élus d'Alès Agglomération portent, à l'échelle du territoire, de nombreux engagements en matière de développement durable.

Agir pour l'amélioration constante de la qualité de vie des habitants et l'accessibilité des services publics est l'enjeu primordial des politiques publiques actuelles et futures.

Un service dédié au développement durable

La Mission Développement Durable d'Alès Agglomération et de la Ville d'Alès a été créée en 2007 grâce à la volonté des élus d'engager la collectivité dans un Agenda 21. De cette feuille de route, axée sur la préservation de l'environnement et de sa biodiversité, a découlé une série d'actions concrètes sur le territoire, dont nombre d'entre elles ont été primées et reconnues comme exemplaires.

Depuis la labellisation du Conseil national des Villes et Villages fleuris (4 fleurs pour Alès), toute une déclinaison de récompenses est venue saluer les efforts réalisés par la Ville d'Alès, Alès Ag-

glomération et le travail de l'ensemble des agents, notamment la Fleur d'Or pour Alès en 2020. Afin de mettre en œuvre la feuille de route du Projet de territoire d'Alès Agglomération, le service a été réorganisé en le renforçant en personnel et en moyens, sous la responsabilité de Ghislain Bavre, directeur du Pôle Environnement Urbain et de la Mission Développement Durable, rattachée à la Direction générale.

Agir pour la transition écologique

En inscrivant fortement dans son Projet de territoire des orientations en faveur d'une transition écologique, Alès Agglomération affirme sa volonté d'agir en accompagnant les entreprises et les citoyens à travers une série d'actions exemplaires.



La Mission Développement Durable est un pôle d'études de bonnes pratiques, de réflexions, d'innovation, d'éducation et de rencontres autour du développement durable et de la transition écologique.

Patrick CATHELIN
Directeur général
des services d'Alès
et d'Alès Agglomération



2021



2020



2020



2010 - 2013



2007



2015 - 2016



2008 - 2010, 2010 - 2012, 2012 - 2014

Les actions phares.

Nouveau programme
de Renouvellement urbain.
Plan Alès Agg'Eau 2030.
Charte forestière territoriale.
Plan alimentaire territorial.

Hydrogène vert.
Mobilités durables.
Plan Climat Air Énergie.
Gestion des déchets.





Chapitre 1. Lutte et adaptation au changement climatique.

Stratégie.

-**Réduire** les émissions de gaz à effet de serre et préserver la qualité de l'air à travers la construction d'un plan Climat, développer les transports en communs et les alternatives aux véhicules individuels, entreprendre le renouvellement urbain, sensibiliser les citoyens aux économies d'énergies.

-**Développer** les énergies renouvelables, en particulier le solaire et devenir un territoire à énergie propre en fabriquant de l'hydrogène vert.

-**Promouvoir** et développer une agriculture durable et une alimentation de qualité grâce au Plan Alimentaire Territorial.

-**Gérer** durablement la ressource en eau avec le plan "Alès Aggl'eau 2030" pour le renouvellement des infrastructures d'assainissement et de production, gestion du risque inondations.

Indicateurs.

-**2 616 GWh** en 2017 consommés (37 % provenant des transports et 34 % du résidentiel).

-**2,9 %** des besoins énergétiques totaux couverts par une production d'énergies renouvelables en 2017.

-**524 000** tonnes de CO₂ émises en 2017 (soit 4,1 t/hab.).

-**36 MT** de CO₂ stockées dans les sols, la litière et la biomasse en 2017 (80 % issues des forêts).

-**200 M€** engagés dans "Alès Aggl'eau 2030" pour la rénovation de 3 000 km de réseaux d'eau potable et des stations d'épuration.

Enjeux.

-**Viser** la neutralité carbone (que toutes les émissions soient réduites, évitées ou compensées).

-**Adapter** les pratiques agricoles aux évolutions du changement climatique.

-**Consommer** d'ici 2025, 50 % de la production d'hydrogène vert sur le territoire.

-**Développer** les installations solaires.

-**Promouvoir** une mobilité douce et accessible.



Le PCAET en construction.

ALÈS AGGLOMÉRATION

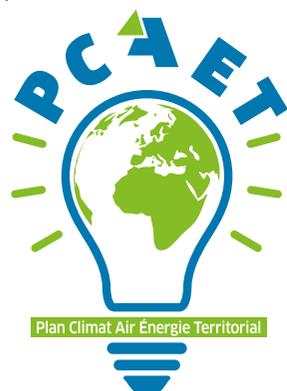
Le Plan d'actions pour le Climat, l'Air, l'Énergie, à l'échelle du Territoire est une feuille de route définie pour 6 ans qui concerne les 72 communes de l'Agglomération.

Politique publique importante sur le territoire, ce plan recensera une série d'actions concrètes que s'engage à mettre en œuvre la collectivité. Il s'agit d'agir localement et de construire un plan réaliste, adapté au territoire, avec l'ensemble des acteurs (services et communes de l'agglomération, acteurs économiques, citoyens, associations, ...).

Cette démarche comporte quatre étapes avec un suivi des actions dans la durée.

Ce plan débutera en 2023. Face à l'attractivité grandissante du territoire, sa croissance démographique et son fort attrait touristique, il s'agit de le développer

de manière harmonieuse et respectueuse des richesses du patrimoine naturelles et culturelles du territoire.



À travers cette démarche, la collectivité souhaite s'engager pour la transition écologique et énergétique de son territoire : développement des transports en commun et du vélo, nouveau plan de gestion des déchets, grand programme de renouvellement urbain, développe-

ment du solaire et de l'hydrogène vert, amélioration du système de gestion de l'eau, construction d'un plan alimentaire territorial pour un maintien et une transition des pratiques agricoles, sont autant d'actions qui seront prises en compte dans le plan climat.

3 volets.

L U T T E R

contre le changement climatique

A D A P T E R

le territoire au changement climatique

R É D U I R E

la pollution de l'air

Indicateurs.

-2 616 GWh en 2017 consommés, soit 20,2 MWh par habitant (contre 21,8 MWh par habitant à l'échelle régionale). 37 % sont issus des transports.

-278 M€ dépensés en facture énergétique sur Alès Agglomération en 2017, soit 2 107 €/habitant.

-76 GWh, c'est la production d'énergie renouvelable sur Alès Agglomération en 2017.

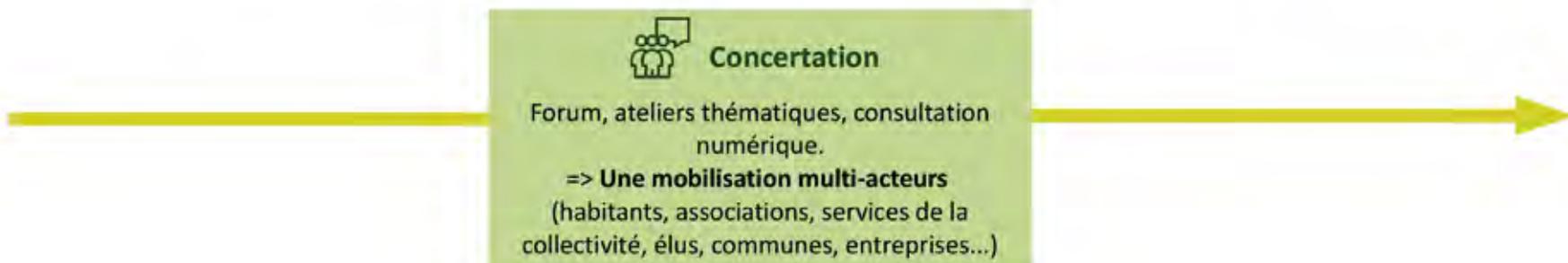
Tous les secteurs d'activités de la vie courante sont concernés :

Transports, habitat, agriculture, déchets, énergie, gestion de l'eau, adaptation aux risques inondations et aux fortes chaleurs à venir, préservation de la biodiversité et gestion des ressources naturelles, ...



Gardon de Mialet.

Les étapes du PCAET



Développement du solaire sur Alès Agglomération.

ALÈS AGGLOMÉRATION

L'observatoire des énergies renouvelables d'Alès Agglomération vient de réaliser une étude, la plus exhaustive possible, sur les installations photovoltaïques présentes sur le territoire.

Pour rappel, Alès Agglomération subventionne, à hauteur de 200 €, chaque installation pour les particuliers.

>> **Près de 486 aides** ont été octroyées depuis 2008 et ont participé à un investissement de plus de 6 millions d'euros.

>> **2 386 sites ont été recensés** sur tout le territoire : 6 centrales au sol, 107 installations sur des bâtiments professionnels et 2 273 pour les maisons d'habitation.

>> **Le parc photovoltaïque total produit chaque année 46 GWh** d'électricité verte et permet l'alimentation électrique de plus de 15 000 foyers, soit environ 34 000 personnes.

Au vu de leur population importante, les plus grandes villes concentrent beaucoup d'installations photovoltaïques : 320 à Alès, 200 à Saint-Christol-lez-Alès, 173 à Saint-Privat-des-Vieux.



Panneaux photovoltaïques installés sur les toits des ateliers du Pôle Mécanique de Saint-Martin-de-Valgalgues.

Mais les petites communes ne sont pas en reste et surperforment par rapport au nombre d'habitants : 1 installation pour 15 habitants à Bonnevaux, 1 pour 20 à Seynes, 1 pour 21 à Saint-Étienne-de-l'Olm. De grandes centrales au sol sont présentes sur six communes : La Grand-Combe, Les Plans, Thoiras, Saint-Jean-du-Pin, Saint-Martin-de-Valgalgues et Servas.

Plusieurs bâtiments industriels sont également recouverts de panneaux comme à Tamaris à Alès, à la cave coopérative de Massillargues-Atuech ou au gymnase de Salindres.

Alès Agglomération s'inscrit ainsi pleinement dans l'objectif national de porter la part des énergies renouvelables à 33% à l'horizon 2030.

Pour cela, la collectivité poursuit sa politique d'aide aux particuliers et encourage les communes, les industriels et les propriétaires de grands terrains à s'engager dans cette démarche.

486
propriétaires aidés
représentant

7 M€
d'investissements

2 386
sites recensés

6
communes ont de
grands sites à centrale

46
GWh produits / an
sur Alès Agglomération



Depuis 2008, 500 aides ont été attribuées à des particuliers pour l'installation de panneaux photovoltaïques.



Le parc photovoltaïque d'Alès Agglomération permet l'alimentation électrique de plus de 15 000 foyers, soit environ 34 000 personnes.

Les communes s'engagent.

ALÈS AGGLOMÉRATION

-Des rénovations énergétiques dans les écoles

Améliorer le confort des élèves et des enseignants, faire des économies d'énergie, réduire son empreinte carbone, s'adapter au changement climatique, les communes* s'engagent à travers de nombreuses rénovations énergétiques dans leurs écoles. Pour ce faire plusieurs travaux ont eu lieu : rénovation des toitures, isolation par l'extérieur, changement des me-

nuseries, pose de films occultants et de double vitrage, remplacement des chaudières au fioul par des pompes à chaleur, pose de LED, ... Grâce au dispositif France Relance, plusieurs communes ont bénéficié du concours financier de l'État : Boisset-et-Gaujac, Chamborigaud, Deaux, Saint-Julien-les-Rosiers, Saint-Privat-des-Vieux, Saint-Martin-de-Valgalgues.



École de Rousson.

-Le développement du solaire



Une ferme solaire de 7,6 hectares a été inaugurée en 2021 à La Grand-Combe sur le site de Grand Beaume. Le terrain de l'ONF est une ancienne halde minière de charbon très peu végétalisée. 7 000 MWh par an seront produits sur 2,9 hectares de panneaux et éviterons la production de 2 224 tonnes de CO₂ chaque année.

À Saint-Martin-de-Valgalgues, Concoules et Mons, des panneaux ont été installés sur les toits de bâtiments communaux. D'autres projets sont en cours comme la création d'ombrières sur le parking du crématorium, le développement de fermes solaires sur d'anciennes carrières à Boucoiran, Méjannes, St-Martin et Monteils, ou encore la pose de panneaux sur les établissements scolaires de Rousson, Saint-Julien-les-Rosiers et Saint-Privat-des-Vieux. D'ici 2023, une centrale au sol de 24 ha, devrait naître sur la zone de Lacoste Lavabreille pour contribuer au projet d'hydrogène vert de l'Agglo.

-L'adaptation des espaces verts au changement climatique

Outre la transition énergétique, les communes adaptent leurs pratiques de choix des espèces au sein des espaces verts. Plusieurs communes* se sont ainsi engagées à utiliser des plantes moins gourmandes en eau et des espèces adaptées au climat.

À Branoux-les-Taillades, un paillage minéral issu des "stériles" du crassier est utilisé pour retenir l'eau dans le sol et limiter le désherbage. Les plantes sont aussi choisies pour leur côté mellifère favorable aux abeilles, bourdons et papillons, et pour créer des massifs refuges pour les insectes.

À Saint-Julien-les-Rosiers, la création de bassins de rétention a été envisagée lors de la construction de 38 logements en résidence HLM et seniors. Ces bassins sont destinés à stocker l'eau durant les épisodes météorologiques sévères pour soulager le réseau d'assainissement. Nécessitant une emprise foncière importante, la commune a choisi de transformer cet espace en un lieu de loisir et d'espaces verts, avec des aménagements paysagers et du mobilier urbain.

*Alès, Anduze, Aujac, Branoux-les-Taillades, Mons, Salindres, St-Jean-de-Valerisclè, St-Martin-de-Valgalgues, Saint-Privat, Vézènobres.

Alès Aggl'eau 2030.

ALÈS AGGLOMÉRATION



200 M€

investis en 10 ans

61%

rendement
du réseau
eau potable

98,3%

taux de conformité
de la microbiologie
de l'ARS sur
368 prélèvements

Un plan d'investissement massif pour l'eau et l'assainissement.

Alès Aggl'eau 2030 représente un plan d'investissement de plus de 20 M€ par an jusqu'en 2030, afin de remettre en état les réseaux et les équipements. Un effort indispensable pour répondre aux exigences réglementaires, assurer la pérennité du patrimoine et garantir le développement du territoire.

Face aux installations vieillissantes, ce projet d'investissement sur neuf ans apparaît comme un programme ambitieux. Il sera porté par la Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne (REAAAL) et le service Assainissement. Alès Agglomération est en effet compétente depuis le 1^{er} janvier 2020 en matière d'eau potable, sur 66 communes (les 6 autres étant rattachées à d'autres syndicats intercommunaux). Les élus d'Alès Agglomératin ont choisi, en créant une régie communautaire, de maîtriser cette ressource vitale qu'est l'eau. Un état des lieux a mis en avant la qualité très variable du patrimoine, certaines communes n'ayant pas eu la possibilité financière d'entretenir et de mettre aux normes leurs équipements.

Les normes et les textes réglementaires sont en parallèle nombreux et contraignants dans le but louable de protéger les consommateurs et l'environnement. Les priorités ont été ciblées pour lancer jusqu'en 2030 une série de chantiers : chasses aux fuites d'eau et aux risques de casse, équipements de traitements de l'eau, mise aux normes des stations d'épurations - remplacement de six stations et réhabilitation de réservoirs et de conduites, renouvellement d'environ 30 km de réseau par an, travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et de pluvial. Plusieurs schémas directeurs d'assainissement sont également lancés et deux stations d'épuration sont à l'étude. **Plus de 11 M€ de travaux sur les équipements d'eau potable et plus de 12 M€ sur les équipements d'assainissement collectif seront réalisés chaque année.** Une partie de ces travaux sera financée par des subventions extérieures, notamment liées au plan France Relance. La création de la REAAAL a permis de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

EAU POTABLE

2000
km de réseaux

65
captages en milieu naturel

300
réservoirs et stations
de pompage

70 000
branchements

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1000
km de réseaux

73
stations d'épuration

180
postes de relevage

55 000
branchements

Un voyage à travers le risque inondation.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Pour expliquer et agir sur le danger des inondations, le service Prévention des risques majeurs d'Alès Agglomération a développé une exposition sur les phénomènes d'inondations.

Le risque inondation est un sujet prégnant sur notre territoire en prise à des épisodes cévenols récurrents. Mais comment cela se passe-t-il au juste ?

Afin de développer des supports ludiques, Alès Agglo a fait appel à Mayane, une structure spécialisée dans le développement de solutions pour faire face aux risques climatiques et hydrologiques.

Cette exposition se présente sous forme d'une maquette de bassin versant représentatif des Cévennes, animée par une vidéo et accompagnée de différents supports d'informations préventives.

Tout au long de la vidéo, la mascotte "Châtaigne" guide l'utilisateur pour actionner la maquette afin qu'il voyage de la fin de l'été, lorsque les niveaux des cours d'eau sont au plus bas, jusqu'à la formation d'un épisode cévenol et ses conséquences : ruissellement, crue torrentielle et inondations pouvant

être dévastatrices.

Axée sur les particularités du climat méditerranéen et des inondations dans notre région, l'exposition développe également le volet gestion de crise avec les différents acteurs et leurs rôles ainsi que les bons comportements et réflexes à adopter en cas d'alerte.

Cette exposition à vocation à se déplacer au sein des différentes communes présentes sur le territoire pour sensibiliser le plus grand nombre et tout particulièrement les scolaires.

Afin de sensibiliser les plus jeunes aux risques de rupture de barrage, un "escape game" a été conçu par les services d'Alès Agglomération pour les enfants accueillis dans les centres de loisirs. À travers cet outil pédagogique et ludique, les enfants apprennent les consignes de sécurité et le comportement à adopter en cas de signal d'alerte.



Maquette d'un bassin représentatif des Cévennes et visite par les scolaires de l'exposition.



Projet A2H2, l'hydrogène vert se développe.

ALÈS AGGLOMÉRATION

À partir de 2023, Alès Agglomération souhaite produire, distribuer et utiliser l'hydrogène vert pour faire rouler ses bus et chauffer des logements.

Mais qu'est-ce que l'hydrogène vert ? Il est fabriqué en extrayant l'hydrogène de l'eau (l'électrolyse) et ce grâce à de l'électricité provenant d'énergies renouvelables. La combustion de l'hydrogène n'émet aucun gaz à effet de serre. Il est également possible de stocker cette énergie, une révolution donc pour le monde du transport et de l'industrie.

En septembre 2020, la Collectivité décidait de lancer sa stratégie hydrogène. **Le nom du projet A2H2, fait référence à Alès Agglomération et à l'hydrogène**, ou plus précisément au dihydrogène.

Deux cabinets experts en transition énergétique (Element Energy) et en mobilité (Inddigo) ont été missionnés pour définir le périmètre d'action sur le territoire. Afin de construire une filière durable, cette technologie s'inscrit dans un écosystème local : produire, distribuer et consommer de l'hydrogène en circuit court grâce à un maillage d'infrastructures sur

le territoire, en réponse à l'appel à projets de l'ADEME. D'ici 2023, un consortium local sera créé, rassemblant collectivités, le groupe Total Energie et des industriels. Trois axes d'usages ont été décidés par le président d'Alès Agglomération : la mobilité, l'industrie et l'habitat.

Du 15 juin au 7 juillet 2021, une expérimentation d'un bus Alès'Y roulant à l'hydrogène a eu lieu, afin de soumettre le véhicule aux contraintes d'utilisation quotidienne, à l'occasion des Rencontres Internationales des Véhicules Écologiques (RIVE). Avec ce projet, il serait ainsi possible d'économiser 3 000 t de CO₂ par an, sachant que les émissions de CO₂ du secteur du transport représentaient 242 000 t de CO₂ en 2017.

En tant que 2^e pôle industriel d'Occitanie, la collectivité souhaite aussi associer un maximum d'entreprises au projet.

Le Pôle industriel et d'innovation



Capelle a souhaité se positionner pour accueillir une unité de production d'hydrogène vert pour le carburant de ses véhicules. Le développement du Pôle Mécanique autour de la mobilité durable s'est confirmé lors des RIVE les 7 et 8 juillet 2021. Ce temps a permis de partager les résultats concluants de l'expérimentation.



Une expérimentation d'un bus Alès'Y roulant à l'hydrogène s'est tenue du 15 juin au 7 juillet 2021.

FIN
2023

Lancement du système de production et de distribution d'hydrogène vert, puis premiers usages.

2025

18 mois après le déploiement de la station, 50 % de la production devront être consommés sur place. Trois sites de production/distribution sont d'ores et déjà identifiés.

FIN
2025

3 camions-bennes, 10 autocars et plusieurs bus rouleront à l'hydrogène vert.

Le réseau Alès'Y se développe.

ALÈS AGGLOMÉRATION

En 2020, le réseau de transport en commun du bassin alésien est devenu le réseau Alès'Y, une marque de transports collectifs.



En 2020, le réseau de transport de l'Agglomération a évolué vers le réseau Alès'Y !

Moderniser, renforcer et créer de nouvelles offres de transports était l'objectif. Alès'Y, avec son slogan « À chacun sa mobilité », offre un large panel de services d'accès à l'intermodalité avec 125 lignes de bus, dont 18 lignes de transport à la demande (TAD), pour 2,7 millions de voyageurs annuels.

Alès'Y est un plan global à l'échelle du territoire, véritable réseau de mobilité, pensé pour renforcer l'offre de transport en commun, dans une agglomération constituée en grand partie de zones rurales.

L'intermodalité, le fait d'utiliser plusieurs modes de transports au cours d'un même déplacement, devient la pierre angulaire des territoires dits "à taille humaine". En plus de lignes régulières de bus - celles pour les scolaires ou à la demande - le Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès a complété son offre de transports

en commun avec trois navettes gratuites en centre-ville, un système de covoiturage, la création d'un service de location de vélo à assistance électrique et de trottinettes électriques.

Une nouvelle application mobile "Alès'Y" est disponible gratuitement depuis le 20 septembre 2021, ainsi qu'une site internet repensé : alesy.fr. Les prochains passages de bus et un calculateur d'itinéraire sont disponibles.



ALÈS'Y EN NAVETTE ÉLECTRIQUE

3 navettes gratuites électriques ont été mises en circulation en centre-ville d'Alès. Une toute dernière navette a été installée en 2021.

Les navettes **bleue, verte et orange** ont été pensées pour offrir une solution de mobilité sur-mesure aux voyageurs. Leurs itinéraires sont identifiables par les marquages au sol colorés au long desquels les arrêts se font à la demande.

> Un passage toutes les 15 minutes du lundi au samedi de 7h30 à 19h30 (hors jours fériés). L'application Zenbus vous permettra de suivre votre navette en temps réel.



ALÈS'Y EN BUS

Les bus aussi évoluent avec notamment un projet en cours de bus propulsé à l'hydrogène. Une expérimentation a été menée à l'été 2021 sur les lignes urbaines 1 à 4 du réseau, un test inscrit dans "l'écosystème Hydrogène Vert" créé par Alès Agglomération qui souhaiterait convertir sa flotte. D'autres part, deux lignes de bus ont vu leur fréquence améliorées en 2021, sur les axes : Saint-Julien/Saint-Martin-de-Valqualgues/Alès et Saint-Jean-du-Gard/Mialet/Généralgues/Saint-Jean-du-Pin/Alès.

La ligne 10 pousse depuis le 1^{er} septembre jusqu'à Saint-Julien-les-Rosiers et propose désormais 11 allers-retours par jour.

ALÈS'Y EN VÉLO OU EN TROTTINETTE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

» 200 vélos à assistance électrique sont proposés à la location pour un jour, un mois, un trimestre ou une année pour les habitants d'Alès Agglomération.

» 2 vélos "cargo".

» 50 trottinettes à assistance électrique pour faciliter les petits déplacements. Afin de sécuriser la pratique du vélo, des aménagements divers de modération de la vitesse



ont été réalisés dans de nombreuses voies de la ville.

» 210 arceaux vélos ont également été installés sur la Ville d'Alès.

D'autres communes comme Salindres proposent également la location de vélos à assistance électrique pour ses habitants.



VILLE D'ALÈS

26

KM
DE VOIES
CYCLABLES

8

KM
DE VOIES
VERTES

2

KM
DE PISTES
CRÉÉES EN 2021

13

LIGNES
DE BUS
URBAINES

33

LIGNES
DE BUS
PÉRI-URBAINES

58

LIGNES
DE BUS
SCOLAIRES

18

LIGNES
DE BUS
À LA DEMANDE

ALÈS'Y EN COVOITURAGE

Une plateforme de covoiturage est en expérimentation depuis 2019 et en cours de démarrage depuis octobre 2021 sur cinq axes de covoiturage public, traversant 25 communes : Saint-Jean-du-Gard > Alès, Brignon > Alès, Saint-Julien-de-Cassagnas > Alès, Bessèges > Alès, Branoux-les-Taillades > Alès. Actuellement, plus de 100 offres de covoiturage sont disponibles; Les points de rassemblement seront totalement intégrés au réseau avec des aires de covoiturage ou d'arrêts de bus. A termes, 5 axes supplémentaires seront créés pour composer un maillage complet. La mise en relation entre conducteurs et passagers se fait par l'application "Alès'Y en covoiturage" (publication et recherche de trajets). Le service est gratuit pour les passagers et les conducteurs reçoivent une compensation financière allant de 0,90 € à 1,50 € par passager et par trajet.

ALÈS'Y À LA DEMANDE

Afin de renforcer l'offre de transport en zone rurale, les lignes à la demandes sont apparus comme une solution pérenne, adaptée aux besoins de chaque habitant du territoire. 22 lignes ont été créées. Les horaires fonctionnent sur réservation préalable la veille de votre déplacement. Les conditions tarifaires sont les mêmes que celles des autres lignes du réseau.

Maison des mobilités Alès'Y

15, avenue du Général de Gaulle, Alès
tél. 04 66 52 31 31
Alèsy.fr

Renouvellement du PLH.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Le 9 décembre dernier Alès Agglomération a adopté à l'unanimité son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2021-2026. L'objectif était d'élaborer un nouveau document faisant le bilan des actions du précédent PLH, intégrant les enjeux spécifiques de la nouvelle Agglomération et prenant en compte les documents de référence (Projet de territoire, SCOT, PLU, PDALPD portés à connaissance de l'État) ainsi que les évolutions réglementaires. Ce programme est important. Il définit, pour six ans, les orientations de la collectivité dans la production de logements pour tous.

Accompagner la dynamique démographique du territoire grâce à une offre de logements diversifiée et équilibrée.

1 200 logements sont construits en moyenne par an dont un millier de résidences principales sur les communes où se concentrent l'emploi, les services et les équipements, offre de logements adaptée aux jeunes ménages actifs, mise en place d'un Observatoire de l'Habitat et du Foncier.

Agir en faveur du rééquilibrage social d'Alès Agglomération.

Objectif minimum de 1 800 logements produits sur la durée du PLH : définir des objectifs de production de logements locatifs sociaux publics en fonction des communes, de leur niveau d'équipement et des obligations actuelles ou futures, adapter la production à la demande, assurer la réalisation du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain d'Alès, veiller à l'intégration urbaine et architecturale des programmes et à leur acceptation sociale, poursuivre l'effort d'entretien, d'adaptation et de renouvellement du parc locatif social.



Privilégier un développement urbain qualitatif, respectueux de l'identité des différentes entités géographiques du territoire.

Assurer le fil conducteur du PLH : limiter la consommation d'espace, préserver la qualité paysagère et environnementale du territoire, développer des formes urbaines économes en foncier et respectueuses de l'identité des communes.

Améliorer et adapter le parc privé existant

Poursuivre et intensifier la requalification du parc privé ancien et la lutte contre l'habitat indigne, accompagner les copropriétés privées fragiles ou dégradées.

Apporter des solutions aux besoins des publics spécifiques

Personnes âgées et personnes handicapées, gens du Voyage.

Faire du PLH un outil opérationnel de la politique de l'habitat d'Alès Agglomération

Animation et suivi du PLH, Maison de l'Habitat : accompagnement et orientation des administrés et des élus, améliorer la lisibilité des outils et des moyens mis en œuvre.

Vers un patrimoine immobilier plus responsable.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Alès Agglomération souhaite agir pour la performance énergétique de ses bâtiments, source d'économie au profit des Grand-Alésiens. **Depuis 2021, des audits énergétiques ont démarré sur plusieurs bâtiments.** Toutes les écoles de la Ville d'Alès, 10 écoles de l'Agglomération et 17 bâtiments de santé sont concernés. Les audits s'étaleront jusqu'en 2023 et sont financés par des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie). En 2022, l'objectif est de mettre en place des outils informatiques de gestion des bâtiments (connaître leur consommation d'énergie, les pannes, fuites, leur coût de fonctionnement etc.). Des compteurs communicants seront donc installés pour alerter des dérives des installations techniques en amont. Le Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur d'Alès, couvrant la chaufferie urbaine, est également en cours d'évolution, avec pour échéance 2028. Ce plan concerne les deux principales chaufferies centrales d'Alès (celle du centre-ville et la chaufferie biomasse de Tamaris).

L'objectif est de viser une efficacité



“ La collectivité affronte depuis des années des réglementations de plus en plus exigeantes, intégrant des critères environnementaux et énergétiques : avec un temps d'avance, nous intégrons ces données dans nos actions pour les Alésiens.

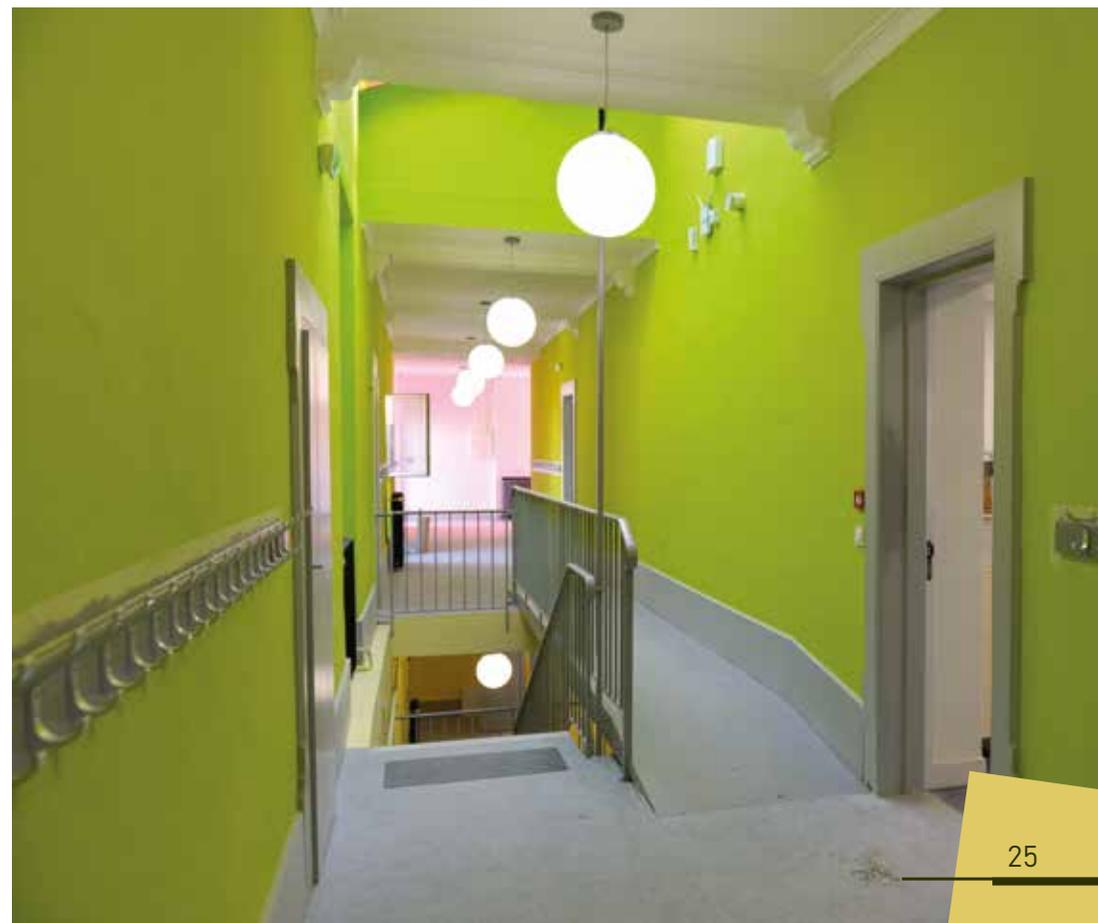
Max ROUSTAN
Maire d'Alès
Vice-président
d'Alès Agglomération

énergétique.

Plusieurs problématiques se posent comme par exemple la question de l'isolation par l'extérieur, l'augmentation du coût des énergies, du gaz, ... Afin de réaliser ce nouveau schéma directeur, des audits du réseau de chaleur,

des rencontres vers les habitants, l'élaboration de scénarios chiffrés et des analyses techniques auront lieu. Cette mission est subventionnée par l'ADEME.

École Frédéric Mistral, Alès.



Adoption de nouveaux PLU.

ALÈS / ANDUZE

La révision générale n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville d'Alès a été approuvée par le Conseil municipal le 20 décembre 2021. Elle est exécutoire depuis le 1^{er} janvier 2022. Le dossier est consultable au service Urbanisme de Mairie Prim' ainsi que sur le site internet ales.fr.

Ce nouveau Plan fixe plusieurs orientations ambitieuses pour le projet d'aménagement et de développement durable.

-Accueillir environ 10 500 nouveaux habitants à l'horizon 2035,

-Adapter la politique foncière et la consommation d'espace aux objectifs d'accueil de population : mobiliser les friches et les espaces non bâtis, le foncier communal, modérer la consommation d'espace,

-Adopter des formes urbaines en accord avec les tissus historiques et les nouveaux besoins : préserver et valoriser le patrimoine, encourager une architecture respectueuse de l'environnement et du contexte, harmoniser les gabarits urbains,

-Rayonnement économique : emploi, implantation de nouvelles filières, potentiel touristique, agriculture, ...

-Organiser et diversifier les déplacements : développer les transports publics, requalifier la rocade Est, s'appuyer sur le plan de déplacement urbain, structurer et mailler les itinéraires doux,

-Favoriser les mixités urbaines,
-Mettre à niveau les équipements publics et urbains,

-Maintenir la biodiversité et la végétation en ville (trames vertes et bleues, définir l'occupation des sols),

-Prendre en compte les risques naturels et technologiques : inondations, feux de forêt, ...

-Gérer les ressources et utiliser les énergies renouvelables,

-Doter Alès d'une identité paysagère : requalifier les berges du Gardon, adopter une approche d'urbanisme durable.



La Ville d'Anduze a également entamé la révision de son Plan Local d'Urbanisme conformément à la démarche qualité du département du Gard "PLU Gard durable". Le développement durable est au cœur de la réflexion afin de concilier protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique. Cette démarche repose sur une méthode participative d'élaboration et de suivi : concertation avec les acteurs institutionnels et socio-économiques, participation des Anduziens.

Dans cette démarche participative, une étude a été menée par la Ville

avec l'École nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette. Dans le cadre de son atelier de projet "Territoire en devenir", l'école a choisi Anduze comme sujet d'étude pour son semestre scolaire 2021-2022.

Pendant quatre jours, les élèves architectes ont arpenté, dessiné, analysé, interrogé la ville, ses alentours et ses habitants. Des projets d'aménagement devraient être présentés à la commune en février et y développer la typologie des différentes façons d'habiter Anduze demain : vieille ville, quartiers pavillonnaires, écoquartiers.

Lutte contre les îlots de chaleur dans les cours d'école.

ALÈS / ANDUZE / BOISSET-ET-GAUJAC / BRANOUX-LES-TAILLADÈS / CENDRAS / SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALÈS / SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET
SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS / SALINDRES / SAINT-JEAN-DE-VALERISCLE

Alès Agglomération a mené en 2021 plusieurs réflexions pour l'adaptation des cours d'école, crèches, centres de loisirs, pour améliorer le confort même en cas de fortes températures.

La plantation d'arbres dans les cours est une solution simple, appliquée dans plusieurs établissements comme à Branoux-les-Taillades, Boisset-et-Gaujac, Salindres ou Saint-Jean-de-Valeriscle pour lutter contre les îlots de chaleur.

Rafraîchir l'air par la végétalisation, créer des réservoirs de biodiversité, constituer des puits de carbone, améliorer les conditions d'accueil pour les enfants et le personnel, renforcer le bien-être, stimuler la prise en compte du vivant dans l'espace commun, ...

13 arbres ont été plantés sur le centre de loisirs de Malataverne, 3 au Mas Sanier et 5 dans les crèches d'Alès Agglomération aux "Petits Princes" à Alès, à Saint-Christol-lez-Alès, à Saint-Florent-sur-Auzonnet et à Saint-Hilaire-de-Brethmas. Chaque structure assure l'arrosage manuellement dans le temps de re-

prise de l'arbre (minimum 1 an). La commune de Salindre a mis en place un plan arbre avec son école primaire : entre 2020 et 2026, un arbre sera planté pour chacun des 360 élèves, avec l'aide des écoliers. Sont également prévus l'implantation d'un composteur, d'un poulailler, d'un nichoir à oiseaux et d'un hôtel à insectes pour l'observation et l'étude de la biodiversité.



Un mûrier-platane a été planté avec les enfants à la crèche Les Petits Princes, à Alès, pendant les fêtes de Noël.

UN PLAN GLOBAL DE RENATURATION LANCÉ PAR ANDUZE

L'avant-projet a été validé en 2021 et les grands axes tourneront autour de :

- La désimperméabilisation des sols** pour une meilleure gestion de l'eau : pose de revêtements drainants, naturels (copeaux, prairies, terre) et clairs.
- La végétalisation de la cour** : plantation d'arbres, diversification des végétaux et de leurs modes de plantation (prairie, haie, massif fleuris, pergola végétalisée, jardin vertical et pédagogique).
- La récupération des eaux de pluie** : jets d'eau activés en cas de fortes chaleurs. L'eau sera récupérée par un mini système de canaux pour irriguer les jardins.
- Les nouveaux usages de la cour** : favoriser la mixité, le partage de l'espace et de nouveaux usages : développer les connaissances des enfants sur le changement climatique, la biodiversité, le cycle de l'eau. En dehors des temps éducatifs, les cours pourront être ouvertes aux habitants, et en cas de fortes chaleurs, pour les personnes les plus vulnérables.
- Un espace co-construit** : la solution d'aménagement présentée est le fruit de la concertation avec les enseignants, les élèves, les parents d'élèves, les animateurs et le conseil citoyen.

Nouveau plan d'action pour la charte forestière.

ALÈS AGGLOMÉRATION

ALÈS / LAVAL-PRADEL / SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

La forêt est le 1^{er} puits de carbone terrestre. C'est un écosystème à part entière qui remplit de nombreux rôles pour l'air, l'eau, le climat et la biodiversité. Vous avez dit puits de carbone ? Pour rappel, **le dioxyde de carbone capté par la forêt (les arbres et les sols) est rejeté en oxygène. Les arbres, même coupés, continuent de stocker ce carbone.** Cet espace est aussi important pour un développement territorial soutenable notamment avec le bois, énergie et matériau de construction écologique.

Les autres "extractibles" comme la résine, les aiguilles, les bourgeons alimentent aussi la bio-économie. Alès Agglomération a fait le choix de mener une politique forestière à l'échelle du Pays des Cévennes avec la communauté de Cèze Cévennes, dans le cadre d'une "Charte forestière de territoire" proposée par la Région Occitanie.

36 Mt

de CO₂ stockées dans les sols, litières et biomasse dont 80 % issus des forêts



Max Roustan, maire d'Alès, et Christophe Rivencq, président d'Alès Agglomération, ont présenté les stands des RIVE à Mme Matondo.

Visite à Alès de Rosalie Matondo, ministre de l'Économie forestière de la République du Congo

Agir local, penser global ! Lors des Rencontres Internationales des Véhicules Écologiques, Alès Agglomération a eu l'occasion d'accueillir Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière de la République du Congo. Plusieurs acteurs de la filière Bois ont présenté les actions de la Charte forestière à la ministre : l'Office national des Forêts, le Comité régional de la propriété forestière, le Parc national des Cévennes, la Fédération

nationale du Bois Gard-Lozère, le Syndicat des Forestiers privés du Gard.

-Trois temps forts

- >> **Visite d'une parcelle expérimentale** de pins "améliorés" (croisements de variétés landaises et méditerranéennes).
- >> **Découverte de la scierie Dardalhon** à Portes (activité diversifiée).
- >> **Organisation d'une table ronde** à la mairie de Laval-Pradel, sur les enjeux forestiers locaux.

HISTORIQUE DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

2001

Création des chartes forestières, outil national pour la gestion des forêts.

2004

Création du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes.

2007

Première charte forestière lancée par le syndicat. Une charte = une stratégie sur 5 ans et un plan d'actions à renouveler tous les 3 ans

2021

3^e charte forestière avec un nouveau plan de 28 actions pour 2021-2024.



“ Nous souhaitons accompagner les forestiers dans leur développement, comme nous le faisons pour l'industrie ou l'agriculture. La forêt s'étend sur 81 300 hectares, soit les deux tiers du territoire. Les forestiers et les propriétaires forestiers ont un rôle important à jouer autour des enjeux économiques, touristiques et climatiques de demain. Une véritable culture forestière doit émerger sur Alès Agglomération et plus largement sur le Pays des Cévennes.

Patrick DELEUZE
Vice-président
d'Alès Agglomération
1^{er} adjoint
à Chamborigaud

Une vallée des jardins en construction.

ALÈS / ALLÈGRE-LES-FUMADES

Le paysagiste Michel Péna, de renommée internationale et habitant Aujac, a été retenu pour concevoir un projet de naturalisation autour du site de la Maison de l'eau, à Allègre-les-Fumades. Son projet : créer un parc public de 10 hectares, intégrant des espaces de culture de plantes aromatiques et un arboretum expérimental.

À l'heure où l'adaptation au changement climatique n'est plus une option, ce projet travaille justement sur la question des cultures de demain, en associant des entreprises du territoire comme Agroof, Arcadie ou la distillerie Bel Air.

Sur 10 hectares autour des rives de l'Alauzène, des îlots de plantations, séparées par des haies, vont être créés. L'arboretum aura aussi pour objectif d'étudier les comportements des plantes face au changement climatique. La démarche expérimentale, culturelle et écologique sera au cœur du projet. « *Il ne faut pas négliger la dimension culturelle du paysage et sa capacité à développer de la beauté ; il faut avoir une appétence pour le sen-*



Le paysagiste Michel Péna conçu un projet de jardins qui s'étend sur plus de dix hectares autour du site de la Maison de l'Eau.

sible. Le développement durable doit d'abord être désirable », défend Michel Péna, co-auteur du livre *Pour une troisième nature*. L'accessibilité à tous les publics est bien entendu une condition *sine qua non* de la réalisation du projet. Le site sera également aménagé avec du mobilier en châtaignier fa-

briqué localement.

Les premières plantations de haies ont été réalisées en février avec le concours d'Agroof, bureau d'études spécialisé en agroforesterie, installé à Anduze.

La mycorhization à l'essai.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Pour participer à l'adaptation des plantes au changement climatique, une expérimentation a été lancée en 2021 sur la Ville d'Alès. Au parc de Conilhères, le service Paysage Nature d'Alès Agglomération a entrepris une expérience en lien avec la start-up niçoise Mycophyto. Des mélias ont été mycorhizés avant d'être plantés : un substrat de poudre de champignons a été ajouté aux racines des arbres. Le projet doit démontrer qu'en renforçant les défenses immunitaires du sol, les plantations sont optimisées et les

plantes sont plus résistantes : elles demandent moins d'eau et moins d'entretien. Cette première expérimentation à laquelle participaient les élèves des lycées agricoles d'Uzès et de Rodhilan, sera reproduite autour du centre nautique d'Alès et sur plusieurs communes de l'agglomération.

Marion Giraud, responsable de production chez Mycophyto.



Traiter la renouée du Japon.

ALÈS AGGLOMÉRATION

MIALET / LA GRAND-COMBE / TORNAC

La renouée du Japon a été introduite en Europe à la fin du XIX^e siècle pour l'ornement des jardins. Cette plante est désormais classée parmi les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) et ne présente aucun danger pour l'homme contrairement



à l'ambrosie par exemple (lire ci-contre), mais est en revanche très préoccupante pour la biodiversité. **La renouée du Japon menace les plantes indigènes des milieux humides, dégrade la qualité de l'habitat des amphibiens et perturbe la diversité des insectes.** Cette plante provoque également l'érosion des berges, ce qui est préoccupant dans les régions touchées par les inondations. La renouée altère les

caractéristiques et la fertilité des sols, elle peut provoquer une pollution organique des eaux, du fait de sa biomasse importante et de la mauvaise décomposition de ses feuilles.

Si rien n'est fait, elle peut atteindre jusqu'à trois mètres de haut, à tel point que certaines berges, comme à Mialet ou à La Grand-Combe, sont aujourd'hui inaccessibles. C'est donc un travail de gestion sur le long terme pour préserver la biodiversité et la ripisylve des berges.

L'établissement public territorial de bassin Gardons a entrepris des travaux pour lutter contre cette plante entre juin et août 2021.

Le traitement se fait à la pelle mécanique, dans un godet concasseur. Le lit de la rivière est raclé avec les racines, les rhizomes, les branches, la terre et les graviers. Dans le sol décaissé, un géotextile biodégradable est positionné dans lequel les rhizomes déchiquetés et la terre sont replacés.

Le tout est enfermé à l'abri de la lumière pour bloquer les jeunes

La Mairie de Tornac a organisé, sur les berges du Gardon, à La Madeleine, une **journée d'arrachage de plants d'ambrosie** en compagnie d'Anne-Marie Ducasse-Cournac, coordinatrice départementale de la lutte contre les ambrosies de la Fredon Occitanie et d'agents de la commune d'Anduze.



Alès Agglomération, grâce à son service Paysage Nature, apporte, chaque année, son soutien aux communes pour des actions d'arrachage de plants d'ambrosie.

pousses et les faire pourrir. Il faut compter deux ans pour que les restes de la plante soient totalement décomposés. Les renouées arrachées sont déposées sur un site moins exposé aux inondations en aval.

L'ambrosie est une plante très envahissante que l'on trouve sur les bords de cours d'eau, bords de route, parcelles agricoles, etc. Elle est très allergène, c'est pourquoi elle doit être arrachée. En fin d'été, les pollens de cette plante peuvent provoquer des réactions telles que conjonctivite, rhinite, urticaire, eczéma et asthme. C'est un véritable problème de santé publique auquel il faut s'attaquer pour éviter sa prolifération et limiter les risques allergiques.

Le Plan Alimentaire Territorial.

ALÈS AGGLOMÉRATION



Projet Alimentaire Territorial d'Alès Agglomération

Depuis 2019, Alès Agglomération œuvre à la construction d'un Plan alimentaire territorial (PAT). Celui-ci a été labellisé par le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture.



Le PAT doit apporter une réponse aux enjeux d'une alimentation locale, saine et de qualité, soucieuse du rôle des agriculteurs et des acteurs de l'alimentation sur le territoire. Il présente également un volet sur la santé, l'éducation, la précarité alimentaire et le patrimoine agricole.

Une construction participative

Fin 2020 : enquête et diagnostic

>> **Enquête** auprès de 2 212 Grand-Alésiens sur leurs habitudes alimentaires.

>> **Construction d'un diagnostic** du territoire sur les modes d'achats et de consommation alimentaire.

2021 : temps de travail collectif

>> **Auprès des habitants** : rencontres sur 15 secteurs différents avec les élus et techniciens de l'Agglomération - 350 paroles recueillies) et 2 rencontres autour des actions.

>> **Avec les partenaires** : trois forums de l'alimentation avec une quarantaine de structures associatives et institutionnelles volon-

taires. Forum 1 : partage du diagnostic. Forums 2 et 3 : travail sur les objectifs et les actions du PAT.

>> **Avec les élus et professionnels de santé** : 6 formations autour de l'alimentation, la santé et la précarité.

>> **Avec les agriculteurs** : des rencontres pour avoir une vision précise de leurs problématiques, pratiques et évolutions face au changement climatique. Des étudiants du Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes de Montpellier, ont participé à ce travail en réalisant une étude de l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique.



Le premier forum du PAT a été organisé le 6 juillet 2021.

En lien avec le PAT, de nombreux projets se montent sur les communes de l'Agglo, en faveur d'une agriculture vertueuse.

>> Actions de sensibilisation des scolaires à une bonne alimentation

Du 11 au 17 octobre 2021, la semaine du goût a eu lieu dans les médiathèques de six communes. Ateliers et conférences, lectures et rencontres avec des producteurs, expositions avec le CIVAM sur le gaspillage alimentaire ont eu lieu à Alès, Cendras, Euzet, Saint-Césaire-de-Gauzignan, Saint-Jean-de-Valérisclle et Vézènobres

>> Journées "Jardins et nature" à Anduze

Les 24 et 25 avril 2021, la nature et l'alimentation étaient au cœur de cette 1^{re} édition sur le thème de l'autonomie alimentaire des territoires. L'accent était porté sur l'auto-production au jardin, la permaculture, la cueillette sauvage, les circuits-courts et la relocalisation. Balades, pièces de théâtre, conférences, ateliers de découverte et marché aux plants ont été organisés.

>> Saveurs, Senteurs et Artisanat à Brouzet-lès-Alès

Les circuits courts étaient à l'honneur en juin 2021 avec artisans et producteurs locaux réunis. Les senteurs étaient aussi au rendez-vous avec Pierre Crouzier et son alambic ambulante distillant des plantes en huiles essentielles utilisées entre autre par la distillerie Bel Air.

BIEN
MANGER
& BIEN
PRODUIRE



“ L'alimentation fait partie de notre quotidien. Bien manger et bien produire sont des préoccupations importantes chez les consommateurs et acteurs professionnels. Il apparaît essentiel pour Alès Agglomération de permettre cela et de répondre avec les acteurs du territoire à ces enjeux.

Aurélie GÉNOLHER
Maire de Massillargues-Atuech
Vice-présidente
d'Alès Agglomération



Indicateurs.

-**Surfaces de terres agricoles** : 20 420 ha de terres agricoles sur AA en 2018 (31 % de prairies, 29 % de cultures permanentes et 26 % de cultures annuelles) : principalement prairies, vignes, céréales. Les vergers, oliviers et cultures maraichères sont plus marginales.

-**2 750 hectares** de friches agricole sur le territoire (14 % des terres agricoles).

-**775 emplois** dans le secteur agricole en 2017, dont 465 agriculteurs exploitants. Une progression rapide du bio : 163 exploitations engagées en agriculture biologique en 2019, soit 20 % des exploitations.

-**392 hectares** dont changé de vocation entre 2012 et 2018, 362 ha artificialisés et 138 ha en forêts.

-**397 établissements** alimentaires en 2018 employant 3 411 salariés :

- >> 35 points de vente à la ferme,
- >> 31 halles et marchés par semaine sur 21 communes,
- >> 16 AMAP,
- >> 6 boutiques de producteurs.





Chapitre 2. Biodiversité, milieux et ressources naturelles.

Stratégie.

-**Lutter** contre la pollution des sols et de l'eau.

-**Renforcer** la nature en ville.

-**Promouvoir et recenser** la biodiversité avec l'Atlas de la Biodiversité

-**Préserver le ciel étoilé** avec la RICE pour une meilleure protection des espèces.

-**Zéro phyto** engagés par les communes dont certaines sont labellisées Terre Saine et APicité et adaptent les espèces plantées au changement climatique.

-**Préserver les forêts** et développer la filière bois, avec notamment la charte forestière du territoire

-**Sensibiliser le grand public** et les scolaires à la préservation de la biodiversité.

Indicateurs.

-**59 578 ha de forêts**, 20 420 ha de terres agricoles, 12 190 ha de terres artificialisées, 630 ha d'eau.

-**12 communes labellisées** Terre Saine.

-**3 jardins ethnobotaniques** sur le territoire.

-**8 sites classés** Natura 2000, 22 ZNIEFF* type 1, 9 ZNIEFF type 2.

-**8 communes labellisées** partenaires de la RICE, en 2021.

-**28 communes** dans la zone Parc national des Cévennes.

-**6 M€ engagés** par Alès Agglomération pour le renouvellement de l'éclairage public

-**15 000 lampes LED** installées.

* Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

Enjeux.

-**Accompagner** les communes dans la réalisation de leur Atlas de la Biodiversité Communal.

-**Lutter** contre les îlots de chaleur et adapter les plantes au changement climatique.

-**Développer** des corridors écologiques pour préserver la faune terrestre et aquatique.

-**Déployer** la politique Zéro phyto à l'ensemble des communes de l'Agglomération.

-**Tendre** vers le zéro artificialisation nette des sols de l'État.



Les communes s'engagent pour la biodiversité.

ALÈS AGGLOMÉRATION

AUJAC / BOISSET-ET-GAUJAC / SAINT-JEAN-DU-GARD / SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

-Les journées de la biodiversité à Saint-Jean-du-Gard

Depuis plus de trente ans, la municipalité organise des journées autour de l'arbre, de la plante et du fruit. En 2021, ces événements ont repris sous la forme des Journées de la biodiversité. Une approche sensorielle, artistique, scientifique et ludique du monde végé-



tal sauvage. Conférences, visite du jardin ethnobotanique de Maison Rouge, plusieurs ethno-botanistes, chercheurs, pépiniéristes, associations étaient réunis. Plusieurs projets sont à l'étude

sur la commune pour la préservation de la biodiversité : création d'un d'arboretum au parc Rubens Saillens, aménagement des rives du Gardon au profit des mobilités douces et de la détente, projet de végétalisation aux abords des HLM, parcours de pêche No kill porté par l'APPMA de St-Jean-du-Gard en lien avec celle de Mialet.

-Construction d'une spirale de la biodiversité à l'école d'Aujac

Au parc du Plot, un atelier pierre sèche à la mode cévenole a rassemblé les enfants de l'école qui ont pu construire cette spirale destinée à l'observation des insectes et plantes aromatiques.



-Le projet du site du Roucan à Saint-Martin-de-Valgalgues

Afin de préserver l'environnement et développer un îlot de fraîcheur autour du centre de loisirs du Roucan, plusieurs projets sont à l'étude sur ce site : création d'une "mini big forêt" (forêt miniature pour ombrage et fraîcheur), d'un labyrinthe d'observation de la biodiversité, construction d'un chalet de la nature (zone pédagogique)... Un poulailler a été mis en place pour accueillir les biodéchets des cantines.



-Boisset-et-Gaujac labellisée "Fêtes de la Nature" pour ses actions

Plantation d'un arbre pour le climat à l'école maternelle, conférence sur les économies d'eau en Cévennes, exposition photo, échange de plants, fabrication de nichoirs à oiseaux, randonnée nature.



Observons les étoiles.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Depuis 2018, le Parc national des Cévennes (PNC) est labellisée "Réserve Internationale de Ciel Étoilé" (RICE), distinction mettant en valeur les bénéfices d'un ciel étoilé d'une qualité exceptionnelle. Alès Agglomération a souhaité associer ses 72 communes dans la préservation de ce ciel étoilé :

>> **Alès est "Ville Porte des étoiles"** depuis 2018,

>> **28 communes** dans la zone du Parc ont signé la charte d'adhésion du PNC,

>> **8 communes d'Alès Agglo** ont reçu en 2021 leur plaque "partenaire de la RICE, ciel étoilé" : Alès, Branoux-les-Taillades, Cendras, Les Mages, Le Martinet, Saint-Florent-sur-Auzonnet, Saint-Jean-de-Valériscle, Saint-Paul-la-Coste et Soustelle.

De manière générale, les communes s'engagent au remplacement de leur parc d'éclairage public par des LED et à l'extinction nocturne (comme à Chamborigaud).

Un site d'astro-tourisme

Afin de déployer le tourisme expérientiel et dans le cadre du label RICE, un site à la Tour du Viala est



Inauguration du Refuge aux étoiles à St-Sébastien-d'Aigrefeuille.

en cours d'étude. Il sera destiné à l'observation du ciel, en relation avec l'association l'Étoile Cévenole d'Alès, l'Observatoire de Paris et le centre d'interprétation climatique du Mont Aigoual.

Sensibilisation dans les rues d'Anduze

La commune d'Anduze a, elle aussi, amorcé un cycle d'actions et de réflexions sur la pollution lumineuse. Conférences, ateliers, interventions du collectif Ressources Environnementale Nocturnes et Territoire ont débuté en octobre. Deux visites avec les habitants ont permis de comparer les sources lumineuses existantes, leurs couleurs, leur intensité et de s'interroger sur ce qui est nécessaire ou inutile.

-Un nouveau site d'observation

En lien avec la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, l'association l'Étoile Cévenole, école d'astronomie à Alès, a aménagé, en 2021, un nouveau site d'observation : le Refuge aux étoiles. 600 m² pour observer la voûte céleste, ouvert gratuitement avec des espaces "couchette" en bois, une cabane et une carte du ciel. Ce site pédagogique a été conçu avec des matériaux en circuit court. Un sentier botanique et un rucher communal seront bientôt installés.



Sur Alès Agglomération, 6 M€ ont été investis dans le plan de renouvellement de l'éclairage public (15 000 lampes LED), avec l'aide de l'Europe, de l'État et du SMEG 30. Le 9 septembre 2021, la collectivité a été récompensée par le prix de l'Investissement local, lors du salon des Maires du Gard. Les LED sont en effet plus efficaces et moins gourmandes en énergie : près de 80 % d'économies d'énergie peuvent être réalisées.

Philippe RIBOT

Maire de Saint-Privat-des-Vieux
Vice-président
d'Alès Agglomération

La démarche Zéro phyto progresse sur Alès Agglomération.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Afin de préserver l'environnement et de répondre à l'interdiction des produits phytosanitaires dans les espaces publics, les communes de l'agglomération sont nombreuses à être labellisées "Zéro phyto".

La loi Labbé interdit l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts publics, exceptés les cimetières et les stades. Zéro pesticide sur les espaces verts et les voiries, bonne communication envers les administrés, formation des agents des services techniques, acceptation de la présence d'herbes, désherbage manuel ou mécanique, plusieurs actions sont à l'œuvre dans les communes. A Vézénobres, par exemple, il est possible d'observer des moutons et des chevaux aux abords de l'école, utilisés pour la tonte du terrain municipal.

Avancement dans les stades et les cimetières alésiens

Depuis cinq ans au cimetière de Tamaris, à Alès, c'est Zéro phyto. La nature reprend ses droits et les agents travaillent avec des débroussailleuses, des tondeuses et autres brûleurs à végétaux. Concernant les 17 stades d'Alès Agglomération, le Zéro phyto est la

règle depuis fin 2020. La cohérence des pratiques et la professionnalisation des équipes est importante pour accéder à des sites sains et qualitatifs d'un point de vue sportif. Des efforts considérables ont été faits par la collectivité afin d'atteindre cet objectif : **neuf agents assurent l'entretien des stades de l'Agglo et plus de 100 000 € investis dans un parc de machines permettant cette transition.** Afin de limiter l'arrosage des stades, un arrosage automatique géré à partir de stations météo a été mis en place. Des projets de nouvelles piscines municipales avec système de filtration par charbon actif, plus économes en eau, devraient aussi voir le jour prochainement.

Le label Terre Saine en progression

Créé en 2014, ce label a pour objectif de conduire les collectivités au zéro pesticide sur tous les espaces relevant de leur responsabilité. Plusieurs régions ont mis en

place des chartes régionales afin d'accompagner les collectivités volontaires et les labelliser "Terre saine, communes sans pesticides", un niveau d'excellence. Sur Alès Agglomération, ce sont 12 communes labellisées :

Anduze,
Boisset-et-Gaujac,
Brouzet-lès-Alès,
Lézan,
Massillargues-Atuech,
Monteils,
Saint-Christol-lez-Alès,
Sénéchas,
Saint-Jean-de-Valerisclé,
Saint-Martin-de-Valgalgues,
Saint-Privat-des-Vieux,
Vézénobres.



« Avec le label Terre Saine, nous allons au-delà de la loi. C'est un changement de pratiques mais aussi de mentalités, en acceptant par exemple les herbes en ville ou dans les allées des cimetières.

Dominique BOCQUET
1^{er} adjoint à la maire de
Massillargues-Atuech



Gestion différenciée des espaces verts à Saint-Jean-de-Valérisclte, labellisée Terre Saine depuis 2019.



Cimetière de Massillargues-Atuech.



Cimetière de Tamaris, à Alès.

Alès, labellisée APIcité.

ALÈS

Le label APIcité, décerné par l'Union nationale de l'Apiculture de France (UNAF) pour deux ans, met en lumière les collectivités s'inscrivant dans une démarche de protection de l'environnement et de développement des pollinisateurs, agissant pour le maintien de la biodiversité. Un comité de labellisation étudie les candidatures et accorde un niveau de gradation selon : démarche reconnue (1 abeille), démarche remarquable (2 abeilles), démarche exemplaire (3 abeilles). Plusieurs critères sont évalués : développe-

ment durable, gestion des espaces verts, biodiversité (plantes mellifères, diversité végétale, prairies fleuries...), apiculture (formation, ruchers, lutte contre les frelons asiatiques...), sensibilisation.

Alès, qui candidatait pour la 1^{re} fois à ce prix, s'inscrit pleinement dans cette dynamique : « Cette distinction n'est pas un point de départ mais bien une continuité de ce qui est fait par la ville en termes de biodiversité », assure Nicolas Perchoc, vice-président d'Alès Agglomération délégué au Développement durable. Le 15 novembre 2021, Nicolas Perchoc s'est rendu à la remise du label à Paris, au siège de la Société nationale d'horticulture de France.



Dans une logique d'amélioration et pour obtenir une deuxième abeille, la Ville d'Alès œuvrera à trois perspectives de progrès :

- >> la lutte contre le frelon asiatique,
- >> la mise à disposition d'espaces communaux pour la pratique de l'apiculture et
- >> la valorisation des haies, propices à la biodiversité et aux pollinisateurs.

En lien avec ce prix, Max Roustan, maire d'Alès, a d'ailleurs procédé à la traditionnelle récolte des ruches municipales le 3 septembre 2021. Installées dans le quartier de la Prairie, 71 kilos de miel "toutes fleurs" ont été récoltés, montrant ainsi une bonne santé environnementale de la ville.

Nicolas Perchoc, (5^e à droite) a représenté la Ville d'Alès lors de la cérémonie de remise des labels à Paris, le 15 novembre 2021.



Max Roustan, maire d'Alès. Récolte du miel à La Prairie.



Trophée de la Fleur d'Or, une consécration pour la Ville d'Alès.

ALÈS

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Alès s'est lancée dans le programme de labellisation des Villes et villages fleuris. Depuis 2008, la municipalité reçoit sa labellisation 4 fleurs.

En 2020, le trophée de la Fleur d'Or a été décerné à la ville, une consécration pour le travail accompli durant toutes ces années.

La Fleur d'Or est délivrée au compte-gouttes puisque seulement 4 communes l'ont obtenue en France en 2020. Ce trophée valorise l'exemplarité du travail, répondant aux enjeux écologiques et environnementaux. Valable un an, ce prix ne peut être attribué qu'une seule fois pendant une période de six ans.



La Fleur d'Or est l'aboutissement de trente ans d'investissements pour transformer Alès en espace du bien-vivre. De gauche à droite : Max Roustan, maire d'Alès, Christophe Rivencq, 1^{er} adjoint, Thibaut Beauté, président du Conseil national des villes fleuries, Marie-Christine Peyric, 2^e adjointe déléguée à l'Environnement, Anthony Talagrand, responsable du service Paysage.



Le label 4 fleurs, valorisant la place du végétal, la protection de l'environnement, l'implication des citoyens et le patrimoine, est également mis en œuvre dans plusieurs communes d'Alès Agglomération. C'est le cas par exemple de Saint-Christol-lez-

Alès et de Saint-Martin-de-Valgalgues qui ont reçu en 2021 leur 2^e Fleur. Également labellisée Terre Saine, Saint-Christol-lez-Alès a reçu le prix "Santé Végétale" par la Fredon Occitanie pour son action préventive et curative sur ses végétaux.

Patrimoine arboré, sensibilisation et protection.

ALÈS

Il est intégré dans l'espace urbain depuis si longtemps, nous le côtoyons tous les jours, et pourtant il est parfois devenu invisible aux yeux de tous. L'évidence de sa présence a fait oublier toute l'importance de sa fonction et de ses vertus : l'arbre, cet être vivant, participe à notre bien-être de tous les jours, réduit bien entendu la pollution, développe des îlots de fraîcheurs l'été, permet la protection de la biodiversité en ville et doit être protégé.

Au sein des services de la Ville d'Alès, une équipe "Patrimoine arboré" a ainsi été constituée depuis 2020 pour assurer les interventions urgentes sur le domaine public et de garantir une qualité de suivi de la gestion des arbres.

La construction d'un outil numérique est en cours et tous les arbres de la Ville d'Alès ont été recensés : ils sont estimés à 8 000.

L'objectif est, d'ici 2 ans, d'attribuer à chaque arbre une fiche d'identité avec un matricule, ses caractéristiques (essence, âge estimé, mode de taille, état végétal...) et les interventions réalisées. Le pa-



Nouvelle tendance : la forêt en ville. Sur le rond-point du faubourg d'Auvergne, à Alès, des bouleaux ont été intégrés à un paysage de rochers et de copeaux d'écorce.

trimoine arboré d'Alès est en effet fragile avec des arbres âgés de 100 à 300 ans pour les plus anciens. Il est donc important de les surveiller pour éviter des dangers pour la population. Connaître leur histoire d'entretien et suivre leur évolution permet de savoir comment les traiter.

À terme, l'application de gestion sera accessible à la population, un outil de partage de connaissances qui donnera à l'arbre une place

centrale dans l'espace urbain.

Le "Patrimoine arboré" travaille également sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour sensibiliser la population. Il est conçu pour constituer un support de connaissances et de principes pour déployer une véritable culture des arbres. Des séances de sensibilisation à l'environnement (en particulier la forêt) auprès des écoliers d'Alès ont été organisées avec l'Office national des Forêts.

Un travail sur la matière bois, le toucher des feuilles ou de l'écorce, le bruit du bois mort, l'odeur de l'humus... pour faire comprendre qu'une forêt vit en permanence et que, même mort, un arbre joue un rôle essentiel dans la vie de la forêt et de ses habitants.



“ La Ville d'Alès, qui défend une politique du bien-vivre depuis plus de vingt ans, souhaite repenser la cohabitation entre les arbres et les habitants.

Marie-Christine PEYRIC
2^e adjoint à la Ville d'Alès,
déléguée au Pôle
Environnement Urbain

Agir avec les acteurs forestiers.

ALÈS AGGLOMÉRATION

CENDRAS / CHAMBON / BRANOUX-LES-TAILLADES / SÉNÉCHAS / SAINT-SÉBASTIEN-D'AIGREFEUILLE / TORNAC

Les forêts représentent environ deux tiers du territoire d'Alès Agglomération avec 59 578 hectares en 2020. Elles sont un refuge de biodiversité, œuvrent au quotidien pour la séquestration carbone et présentent une ressource économique d'avenir. Pour autant, le constat global est que notre territoire ne possède pas de culture forestière marquée, engendrant une faible gestion des forêts.

Dans le cadre de sa charte forestière du territoire, plusieurs projets avec les acteurs forestiers sont à l'œuvre sur le Pays des Cévennes. **Depuis 2019, 1M€ ont été alloués, avec le soutien de l'Europe, dans un programme local d'aides pour les propriétaires forestiers privés et publics** (sauf forêts domaniales). Alès Agglomération finance désormais jusqu'à 80 % du montant des travaux réalisés par les propriétaires forestiers.

Afin de faire connaître les dispositifs d'aides financières et de gestion aux propriétaires forestiers, plusieurs rencontres ont été organisées par Alès

Agglomération dans les communes de Sénéchas, Chambon, Tornac, Branoux-les-Taillades et Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.

Tornac organise des rencontres

Soucieuse de préserver et de valoriser économiquement son patrimoine forestier, la commune de Tornac a ainsi organisé en juillet 2021 une rencontre. Après un rappel de la composition de la forêt cévenole et du rôle d'accompagnement du CRPF, **les représentants d'Alès Agglomération ont expliqué le dispositif de financement** pour les travaux et les procédures pour présenter un dossier. Un moment d'échange avec les propriétaires sur le rôle de la forêt et son exploitation pérenne.



Les acteurs de la filière souhaitent favoriser la consommation de bois local. Cela ne peut être rendu possible que par la consolidation du réseau des 550 entreprises du territoire et par l'amélioration de l'accès aux sites d'exploitation.

Un code de bonnes pratiques sylvicoles pour les propriétaires

Un code de bonnes pratiques sylvicoles pour les forêts de moins de 25 hectares a été construit avec les propriétaires.

Il décline les interventions sylvicoles (dépressage, éclaircissement, plantation...) nécessaires à la conduite durable des différents types de peuplements. Approuvé par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF),

ce document confère à la forêt le statut d'espace forestier géré durablement, permettant un certain nombre d'avantages dont des aides financières.

Une visite-conseil gratuite d'une ingénieure forestière suivie d'un diagnostic des bois est également proposé aux propriétaires par le Syndicat des forestiers privés du Gard.

Les actions du Centre national de Pomologie.

ALÈS AGGLOMÉRATION

VÉZÉNOBRES / SAINT-JEAN-DU-GARD

La pomologie est la discipline scientifique qui traite de tous les fruits comestibles. Le Centre national de Pomologie se consacre à l'étude des espèces et variétés adaptées aux climats tempérés et méditerranéens.

Le Centre national de Pomologie (CNP) d'Alès est spécialisé dans les fruits, les variétés et leur culture avec une reconnaissance nationale et une longue expérience dans l'authentification pomologique. Il allie :

1. La sensibilisation du public à la sauvegarde de la diversité à travers des animations et l'édition de documents techniques, éducatifs et grand public.

2. La sauvegarde et la conservation des variétés fruitières *in et ex-situ* : jardin pédagogique d'Alès, suivi de vergers, participation à des collectifs de sauvegarde, ...

Environ 80 000 dossiers variétaux sont disponibles au centre de ressources. Des spécialistes sont régulièrement reçus pour des renseignements spécifiques sur des variétés. En 2021, 31 personnes ont ainsi été reçues à l'occasion d'une quinzaine de journées de travail ou de journées techniques.

Depuis 2020, le Centre gère un jardin ethnobotanique et d'accli-

matation de 2 000 m², en dessous du Fort Vauban, avec plus de 320 espèces présentes.

Suite au renouvellement de l'Atlas de la biodiversité en 2020, recensement du vivant sur les territoires de l'Agglomération, l'équipe du Centre a travaillé en partenariat avec le service SIG au développement d'une interface pédagogique web. À destination du grand public et des écoles, cet outil valorisera le territoire et sa biodiversité.

Centre national de Pomologie
21, rue Soubeyranne, Alès
tél. 04 66 56 50 24
pomologie.ville-ales.fr

Un rôle d'expert au niveau local et national.

Le Centre de pomologie joue également un rôle d'expert local et national et participe régulièrement à des projets :

>> DiversiGo : adapter l'agriculture régionale au changement climatique par le choix des espèces. Ce projet de la région PACA permet à des agriculteurs de travailler avec des acteurs du développement et de la recherche appliquée sur une grande diversité d'espèces plus adaptées à notre région (légumes, fruits, céréales, fourrages, couverts végétaux).

>> Le projet convergence Cormier-R3 (Réseau, Ressources et Résilience) : le cormier (ou sorbier domestique) est un arbre fruitier sauvage oublié. Il s'avère pourtant utile au service de la transition agro-écologique. Début 2021, le Centre a participé à la mise en

place d'un projet avec le CIRAD dans le but de structurer un réseau national autour du Cormier et de concevoir un programme de recherche participatif (mieux connaître cette ressource, sa diversité génétique, sa résilience et son potentiel d'usages dans différents contextes).

>> Travaux pomologiques : en collaboration avec le Parc national des Cévennes, Fruits Oubliés, l'Écomusée de la Roudoule, les Vergers de Lozère et les associations "Fruits Oubliés" et "Vergers de Lozère".

>> Représentation de la Ville d'Alès à l'occasion de diverses fêtes comme la figoulade (autour de la figue sèche) à Vézénobres auprès de la Maison de la Figue, ou la fête de la biodiversité à Saint-Jean-du-Gard.

Indicateurs.

-**105,5 jours d'ouvertures** (des travaux d'aménagements n'ont pas permis d'ouvrir de façon plus importante).

-**4 678 visiteurs** (dont 2760 en visite libre la journée, 1793 personnes durant les visites organisées et 125 enfants (animations)

-**3 manifestations grand public** organisées soit 8 jours d'activités : "Rendez-vous au jardin" en juin, Journées du patrimoine en septembre et semaine cévenole en octobre.

-**11 demi-journées d'animations** EEDD avec le public scolaire (faible part en 2021 en raison des conditions sanitaires et de la fermeture des écoles).

Les Terrasses du Bosquet.



Un rucher à Maison Rouge.

SAINT-JEAN-DU-GARD

Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles, musée de France depuis 1999, présente de riches collections ethnographiques, historiques et d'arts sur la société rurale et traditionnelle des Cévennes, du XVII^e au XX^e siècle. En 2017, un jardin ethnobotanique a été créé par Alain Renaux dans le parc du musée. Ode aux plantes médicinales anciennes et oubliées, ce jardin est représentatif des végétaux utilisés autrefois. **Le public peut y découvrir une vingtaine de variétés d'arbres et plus de 200 espèces médicinales :** bourrache, campanule raiponce, lierre grimpant, mauve sylvestre, millepertuis perforé, ortie dioïque, pavot coquelicot, sureau noir, ...



Un apiculteur assiste la collectivité durant le déroulé de la démarche.

Le 26 mai 2021, six ruches ont été mises en place dans le jardin. Alès Agglomération a souhaité s'inscrire dans une démarche de préservation des abeilles, afin d'affirmer leur rôle majeur en tant que pollinisatrices. Ces sentinelles de l'environnement témoignent de la qualité de l'air et du niveau d'exigence engagé pour la préservation de la biodiversité sur l'agglomération.

Elles sont aussi une valeur ajoutée pour le suivi scientifique et culturel au sein de Maison Rouge. Des actions et des animations autour de l'apiculture à destination du grand public et des scolaires seront envisagées.

Les déchets de lavandin.

SAINT-JEAN-DU-GARD / ST-JUST-ET-VACQUIÈRES / DISTILLERIE BEL AIR

Située à Saint-Just-et-Vacquières, la distillerie Bel Air produit chaque année de nombreuses plantes aromatiques et médicinales, transformées en huiles essentielles, hydrolats, savons et tisanes. La question de la valorisation des résidus des plantes se pose.

Une expérimentation a été lancée avec Maison Rouge, afin de valoriser 35 m³ de déchets de lavandin.

Chaque année après la taille des lavandes, des tas de brins secs sont inutilisés. Ces déchets de lavandin ont été acheminés sur le nouveau rucher afin de faire un paillage végétal délicatement parfumé. Le paillage empêche les herbes indésirables de se développer, maintient l'humidité en été et grâce aux essences dégagées, repousse les insectes indésirables (thrips, pucerons, tarsonème, ...).



Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles et Biosphera.

ALÈS AGGLOMÉRATION

CENDRAS

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles s'est engagé depuis plusieurs années aux côtés d'Alès Agglomération dans une démarche de développement durable et de sensibilisation à l'environnement.

Afin d'actualiser son Agenda 21, le Syndicat s'est lancé en 2021 dans la construction de son Agenda 2030, fixant une nouvelle stratégie et abordant des enjeux pour un développement "bien pensé" sur les communes rurales des hautes vallées cévenoles. Il s'intégrera dans le PCAET et le PAT d'Alès Agglomération.

La construction de cet outil s'est voulu participative avec notamment une enquête numérique, mettant en avant la nécessité qui a conduit à créer un comité local citoyen.

Un accompagnement technique sur demande pour les communes d'Alès Agglomération

>> **Sur l'énergie**, le Syndicat a accompagné des communes dans leurs projets : rénovation énergétique, remplacement de systèmes de chauffage, développement des énergies renouvelables... Depuis



2016, les communes peuvent aussi bénéficier d'un service de conseil dans la gestion de leur patrimoine (bilan énergétique, préconisations).

>> **Sur l'agriculture**, un accompagnement a été mené auprès des agriculteurs du Pôle agri-alimentaire : préservation des terrasses, expérimentation de nouvelles productions et techniques résilientes, ... Le syndicat accompagne aussi les collectivités dans leurs projets (ABC, accueil de nouveaux paysans...).

Biosphera, sensibilisation et éducation à l'environnement.

Biosphera, centre d'interprétation des vallées cévenoles et Maison de la réserve de biosphère des Cévennes, est un outil d'éducation à l'environnement pour tout public, géré par le Syndicat.

>> **Un espace musée,**

>> **Une sensibilisation du jeune public** sur les temps scolaire (écoles primaires et collèges) et un accueil des centres de loisirs.

Un club Nature pour le jeune public

Les membres du club "Les petits loutrons", se réunissent une fois par mois avec l'éducatrice à l'environnement, dans le but de connaître la nature pour mieux la protéger.

Au programme : découverte de la nature, réalisation d'aménagements pour favoriser l'accueil de la biodiversité (nichoirs, hôtel à insectes...), ateliers créatifs, protocoles de sciences participatives, sensibilisation à l'éco-citoyenneté, ... Les propositions d'actions sont infinies.



Découvrir et s'immerger dans l'environnement avec le CPIE.

ALÈS AGGLOMÉRATION

La MNE-RENE 30 à Rochebelle, labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), est un partenaire reconnu d'Alès Agglomération, en termes d'éducation à l'environnement et au développement durable.

>> **Des centaines d'animations pour le grand public et les scolaires**, grâce à son réseau d'une cinquantaine de partenaires.

>> **3 lettres électroniques** thématiques, des bibliographies, **9 émissions de radio** "de briques et de plantes" diffusées sur RGO.

>> **Un centre de ressources** ouvert au public, enseignants, acteurs

éducatifs, mais aussi : 2690 ouvrages, outils multimédias, malles pédagogiques, jeux, expositions y sont disponibles. Un rôle de soutien aux porteurs de projets, aux établissements scolaires est également apporté. Chaque année, le centre accueille plus de mille visiteurs.

Animations et sensibilisation dans les écoles d'Alès Agglomération

En 2021, 91 projets pédagogiques ont été menés avec 56 écoles :

>> **Création et entretien de jardins pédagogiques**, de bacs d'aromatiques, compréhension

des écosystèmes, de la faune et flore locale, plantation d'arbres...

>> **Animations autour de l'habitat** : énergie, gestion de l'eau,

>> **Travail sur les sujets de la nutrition**, du tri et valorisation des déchets et du gaspillage alimentaire: créations de composteurs, de poulaillers, ...

Animations et balades nature

Pour le grand public, de juin à décembre 2021, **plus de 200 animations et balades à thèmes gratuites et guidées ont été organisées**. Autour de la nature et des rivières, ces balades permettent de découvrir

le patrimoine naturel, les producteurs locaux d'Alès Agglomération et leurs savoir-faire (apiculture, châtaignes, petits fruits, verger de figuiers, pépiniéristes, ...).

Rencontres de l'environnement

En 2021, la biodiversité était à l'honneur lors de ces rencontres organisées de janvier à juin : escape game autour de la botanique, balade forestière, mieux connaître le frelon asiatique, lâcher de hérissons et d'oiseaux, projection documentaire, débat, ...



Animation au Centre national de Pomologie avec les scolaires.



Rencontres de l'environnement : lâcher de hérisson au parc de Conilhères à Alès avec l'association Goupil connexion.

Comprendre et interpréter le paysage.

ALÈS AGGLOMÉRATION

ANDUZE / SAINT-JUST-ET-VACQUIÈRES / SAINT-SÉBASTIEN-D'AIGREFEUILLE

Pour rendre accessible et faire comprendre son environnement naturel, Alès Agglomération installe en partenariat avec le Parc national des Cévennes, des panneaux d'interprétation sur les sentiers de randonnées. Des panneaux pour sensibiliser aux richesses naturelles, à l'histoire, la culture, à la géographie d'un lieu et permettant de vulgariser des informations scientifiques.

Un excellent support pour sensibiliser à l'écologie.

Plusieurs projets sont en cours

À Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, panneaux et table d'orientation seront posés début 2022 et permet-



Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.

tront de découvrir des informations liées au patrimoine (dernières exploitations minières, tradition catholique et protestante), à la faune et à la flore, aux espèces adaptées au changement climatique.

Un autre projet est prévu à Saint-Just-et-Vacquières au Mas des Justes, où les maquettes seront présentées début 2022.

À Anduze, en faveur d'une randonnée respectueuse de l'environnement, plusieurs projets pour sensibiliser l'utilisateur ont été pensés. La commune et Alès Agglomération ont travaillé sur la création de deux nouveaux sentiers de randonnée : le sentier de Peyremale (balisage en 2022) et le sentier des Dolmens (balisage en 2023).

Un sentier d'interprétation déjà existant, mis en place avec le collège Florian, sur l'histoire des Dolmens est en cours d'amélioration



Les collégiens anduziens en sortie pédagogique sur le site de Peyremale, autour de la Lavogne.

avec de nouveaux maquetages et matériaux posés d'ici l'été 2022.

Le site de Peyremale ou "Falaises d'Anduze" est un espace de 535 hectares, classé Natura 2000, en raison de la rareté et de la fragilité de ses espèces : murin à oreilles échanquées (chauve-souris), Globhydrobie de l'Ardèche (mollusque), Alsine changeante, ...

Dans une démarche de préservation de la biodiversité, en maintenant un équilibre entre les milieux ouverts et fermés, la commune a fait le choix de réintroduire le pastoralisme (convention avec des bergers, rénovation d'une bergerie

et création d'une lavogne). Les plus jeunes ont pu être sensibilisés à la richesse du patrimoine naturel local et à sa préservation, lors de sorties pédagogiques avec les écoles et le collège Florian.

En immersion au cœur des vignes.

ALÈS AGGLOMÉRATION

ST JUST-ET-VACQUIÈRES / PAYS CÉVENNES
DOMAINE DU MAS DES JUSTES

Au Mas des Justes, un projet écologique, solidaire et innovant est à l'œuvre dans le cadre d'une SCIC dans laquelle Alès Agglomération a choisi d'investir. **Ce domaine à Saint-Just-et-Vacquières comporte un vignoble de 13,8 hectares cultivé en agriculture biologique et biodynamique.** C'est un lieu d'expérimentation et de collaboration, dont le Pays Cévennes est sociétaire, ouvert aux autres exploitants environnants afin de bâtir un système de polycultures. Cet endroit est aussi un outil pédagogique pour la transmission

du savoir autour des pratiques agricoles vertueuses. Avec l'aide financière et technique d'Alès Agglomération, un sentier d'interprétation de découverte de la vigne a été créé grâce à une signalétique pédagogique. Un projet d'immersion en réalité virtuelle au sein du vignoble est en cours de création. **Cette animation donnera "à voir", "à vivre" mais aussi "à faire",** l'utilisateur du dispositif devenant un acteur de la scène dans laquelle il est immergé. L'outil pourra être utilisé à l'occasion d'événements comme le salon du Miam.



Le domaine du Mas des Justes œuvre dans le partage et la transmission du savoir sur un vignoble bio cultivé en biodynamique.

Des projets innovants avec l'agroforesterie.

ALÈS AGGLOMÉRATION

SCOP AGROOF

Agroof est un bureau d'études, installé à Anduze, spécialisé dans l'étude et le développement des systèmes agroforestiers en France depuis 2000.

Agroof réalise des formations techniques, accompagne des projets agroforestiers et mène des travaux de recherche et de développement en partenariat avec des organismes de recherche, des organismes techniques et des agriculteurs.

La scop a créé un programme de parrainage d'arbres, dénommé "20 000 pieds sur Terre", pour soutenir une agriculture locale aux pratiques durables et développer des projets de recherche. L'occasion pour les entreprises de renforcer leur engagement environnemental et sociétal sur le territoire.

5 966
arbres plantés

18
projets de plantation

7
projets de recherche

13
chantiers participatifs

24
entreprises marraines

6
partenaires techniques



Le bureau d'études Agroof a dirigé les opérations de plantation de 600 arbres au Mas des Justes.

Sensibiliser à l'environnement dans les campings.

ALÈS AGGLOMÉRATION

SPL CÉVENNES TOURISME / CORBÈS / GÉNOLHAC / SAINT-JEAN-DE-CEYRARGUES / TORNAC / VÉZÉNOBRES

Dans le domaine de la sensibilisation à la nature, l'office Cévennes Tourisme est également un acteur important sur le territoire d'Alès Agglomération. Depuis juillet 2020, la structure a décidé de lier renseignement touristique chez les professionnels et sensibilisation du public à l'environnement. En 2020, un test d'animation a été mené auprès des visiteurs avec un rappel des règles de bonne conduite en milieu naturel, des pratiques de tri et une distribution de cendriers de poches aux fumeurs. En 2021, la sensibilisation a été axée sur les enfants, vecteurs fort de pédagogie.

Deux campings volontaires, ayant déjà un engagement envers la biodiversité, ont été sélectionnés pour accueillir des ateliers.

À Cévennes Provence, à Corbès, deux activités ont été proposées en lien avec la préservation de la biodiversité des rivières : un atelier de découverte des petites bêtes de l'eau et un atelier créatif de Land'art. Au camping Les Visites, à Saint-Jean-de-Ceyrargues, le choix s'est porté sur la protection des chauves-souris avec un jeu de

groupe pour comprendre le système de l'écholocation et un atelier de construction d'abris en bois de châtaignier local.

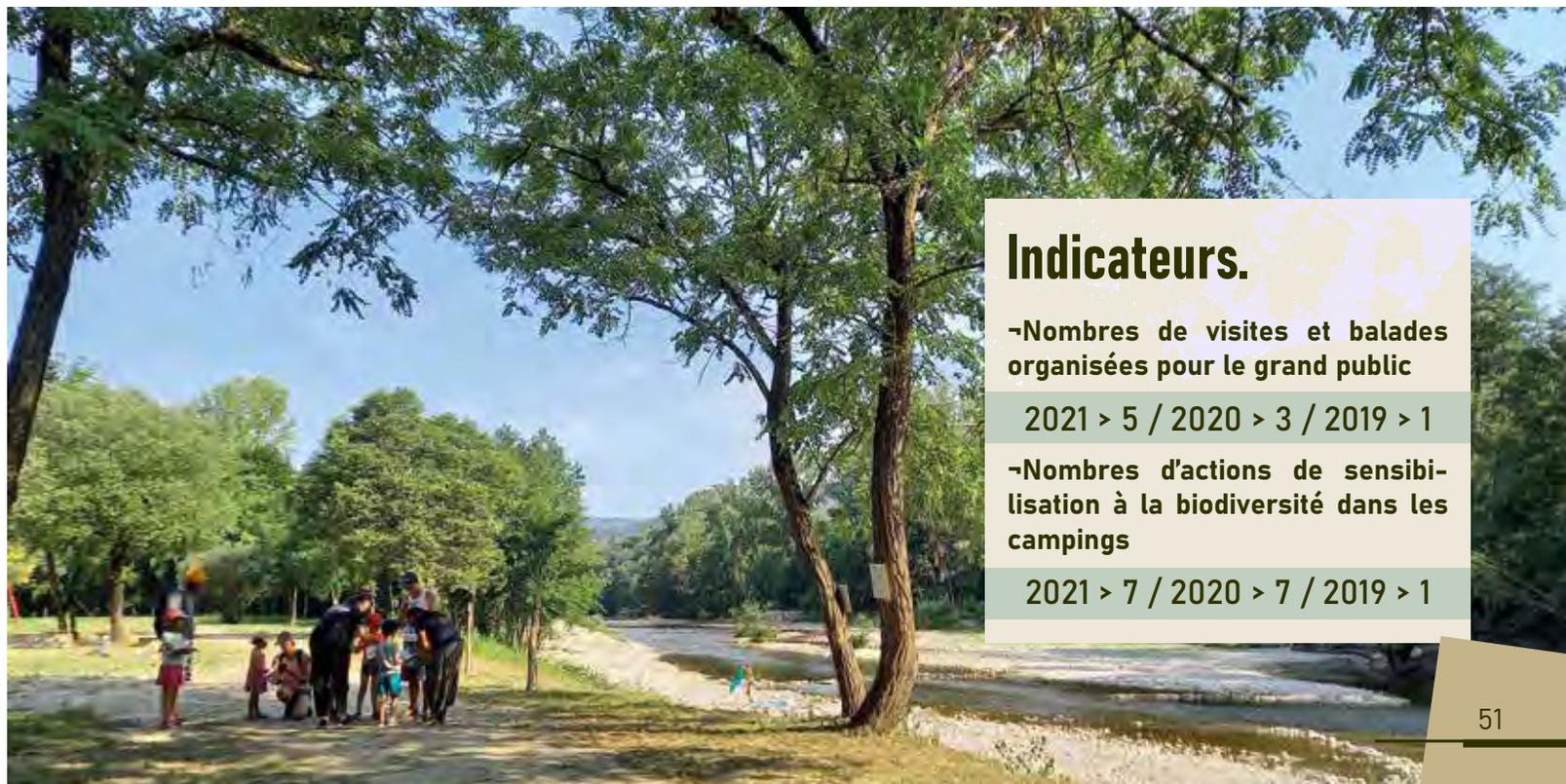
Des kits clés en mains seront proposés aux professionnels qui pourront ainsi mettre en place une animation facile et ludique.

Plusieurs balades commentées ont également été organisées durant l'été à destination du grand public.

>> 3 balades nature à la découverte du mythique chemin de la Régordane, de Génolhac à Vézénobres en passant par Alès, pour découvrir cette route médiévale reliant le Puy-en-Velay à Saint-Gilles.

>> 1 balade nuit étoilée au château de Tornac, afin de sensibiliser le public à la RICE (Réserve Internationale de Ciel Étoilé).

Journée de sensibilisation sur les berges du Gardon pour les touristes et clients des campings d'Alès Agglomération.



Indicateurs.

-Nombres de visites et balades organisées pour le grand public

2021 > 5 / 2020 > 3 / 2019 > 1

-Nombres d'actions de sensibilisation à la biodiversité dans les campings

2021 > 7 / 2020 > 7 / 2019 > 1



Chapitre 3. Cohésion sociale et solidarité.

Stratégie.

-**Rénover** les habitats anciens et insalubres d'Alès Agglomération, avec un grand plan de renouvellement urbain et la création d'une maison de l'habitat.

-**Prendre en compte** le confort énergétique des logements lors des nouvelles constructions.

-**Engager** des démarches intergénérationnelles au sein des quartiers.

-**Lutter** contre l'exclusion par des actions de solidarité engagées par les CCAS.

-**Développer** les chantiers d'insertion, aider les jeunes dans leur recherche d'emploi, soutenir la création d'emplois locaux.

-**Agir** dans les quartiers prioritaires de la ville.

-**Enrayer** les discriminations.

Indicateurs.

-**1 guichet Rénov'Occitanie**, guichet unique pour la rénovation énergétique des logements
-**140 M€ engagés** d'ici 2024 pour le plan de renouvellement urbain.

-**7 conseillers en numérique** au sein d'Alès Agglomération pour lutter contre la fracture numérique

-**4 jardins familiaux** sur la Ville d'Alès soit 112 parcelles cultivées.

-**1 plan égalité Femme-Homme** au sein de la collectivité.

-**5 points de chômage** en moins en 5 ans.

-**1 500 emplois créés** en 6 ans et un taux de création d'entreprises de 21 %.

Enjeux.

-**Lutter** contre l'habitat insalubre et indigne, améliorer le bien-vivre dans les quartiers.

-**Engager** des rénovations énergétiques pour améliorer le confort des ménages et réaliser des économies d'énergie.

-**Permettre** un accès au logement pour tous.

-**Prendre** en compte toutes les générations dans une politique du vivre-ensemble.

-**Accompagner** les seniors.

-**Renforcer** l'attractivité du territoire et favoriser l'accès à l'emploi.



Les communes s'engagent pour la solidarité.

ALÈS / SAINT-JULIEN-DES-ROSIERS / SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX / SALINDRES

-176 kilos de bouchons pour un projet solidaire

Dans le cadre de la semaine du développement durable en octobre 2021, Marie-Hélène Gagnaire, adjointe au maire déléguée à la vie scolaire à Saint-Privat-des-Vieux, a initié une action solidaire de collecte de bouchons. Lancée pour les trois écoles de la commune,



176 kilos de bouchons ont été récoltés. L'association Les Bouchons Gardois est intervenue dans les écoles pour animer des ateliers autour du recyclage. Les bénéficiaires issus de cette collecte permettront à l'association de financer localement des projets au profit de personnes en situation de handicap. Pour remercier l'engagement des élèves, la Mairie de Saint-Privat a remis aux écoles un chèque pour l'achat de matériel de loisirs.

-Un tour à vélo solidaire

Le tour à vélo des centres sociaux est un projet créé en 2012 par la Fédération régionale des centres sociaux du Languedoc-Roussillon. Avec le concours du centre social de Salindres et de Saint-Julien-les-Rosiers, le 10^e Tour à vélo devait être organisé en 2021 sur l'Agglo. **Avec le confinement, il a dû être reporté et aura donc lieu les 21 et 22 mars 2022.**

Repérage des parcours, construction du programme et journées de formation pour les animateurs ont eu lieu en 2021. L'objectif pour les jeunes participants : s'initier à la pratique du vélo de randonnée, découvrir le territoire, son patri-

moine et les villages autour d'Alès. Une soixantaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans, accompagnés d'animateurs et de bénévoles, sont attendus.

Au programme : moments de partages et d'échanges avec les autres jeunes des centres sociaux d'Auterive (Haute-Garonne), de Béziers (Hérault), de Redessan, de Saint-Julien-les-Rosiers et de Salindres. Ce projet met en application les valeurs défendues par les structures : la dignité humaine, la démocratie et la solidarité.

Les jeunes Salindrois ont repéré le parcours.



-De nouveaux logements solidaires à Saint-Julien-les-Rosiers

La municipalité de Saint-Julien-les-Rosiers, en partenariat avec Logis Cévenols, va poser la **première pierre d'une résidence de 24 logements sociaux** (le long du chemin de Saint-Julien) et d'une maison en partage dans le lotissement "Cœur de village". Ces deux projets devraient être livrés fin 2022. La Maison en Partage, prendra la forme d'une résidence de 14 logements individuels pour seniors, le long de l'avenue des Mimosas. En lien avec une maîtresse de maison, des activités et une salle commune seront proposés aux résidents pour des moments conviviaux. Pour les personnes âgées encore autonomes, ce genre de résidence sereine et sécurisée constitue une belle alternative à la maison de retraite.

Lutter contre la fracture numérique.

ALÈS AGGLOMÉRATION

La loi impose désormais la dématérialisation de l'ensemble des démarches administratives dès 2022. Depuis cinq ans, la collectivité a pris en compte l'importance du numérique en installant cinquante zones wifi gratuit dans les communes en souffrance de connexion. En collaboration avec La Poste, l'Espace public numérique et mobile a été mis en place avec des permanences physiques dans certains bureaux de poste et en mairie. Pour aller encore plus loin, **la collectivité a adhéré en 2021 au projet pour disposer de sept conseillers en numérique, chargés de l'accompagnement du grand public et financés par France Relance.** Lors de rendez-vous et d'ateliers thématiques, ces conseillers aident les usagers à devenir numériquement autonomes. Les agents administratifs ou d'aide à domicile peuvent également être formés afin d'essaimer et de créer un maillage sur l'ensemble du territoire d'Alès Agglomération.



Des conseillers sont attribués aux communes d'Alès, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Martin-de-Valgalgues, Saint-Privat-des-Vieux et Vézénobres.

tél. 06 13 09 31 66

epn.mobile@alesagglo.fr

Le nouveau programme de rénovation urbaine est lancé.

ALÈS AGGLOMÉRATION

ALÈS



Lutter contre l'habitat insalubre, rénover son habitat pour vivre mieux, dans de bonnes conditions et pour faire des économies d'énergie, tel est le souhait d'Alès Agglomération pour ses habitants.

Dans le cadre du projet de territoire, la collectivité s'est engagée dans un grand plan de renouvellement urbain (NPNRU). 140 M€ seront engagés d'ici fin 2024, dont 52 M€ financés par l'État. Cette phase de transformation de sept quartier alésiens* a officiellement débuté en décembre 2021 avec la visite de la ministre déléguée au Logement, Emmanuelle Wargon et la signature de la convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Les quartiers vont ainsi connaître une nouvelle vie avec la création de nouveaux équipements et espaces publics. Plusieurs démolitions ont d'ores et déjà, ou vont bientôt, commencer sur le Faubourg du Soleil, la Grand-rue Jean Moulin, Rochebelle et la fin des Prés-Saint-Jean.

En parallèle de ce projet, le service Habitat d'Alès Agglomération a lancé une **Opération Program-**



Grand-rue Jean Moulin, 24 M€ vont être investis, dont 4 M€ par la Ville et Alès Agglomération. La démolition de la dalle à proprement parler devrait commencer à l'automne. Deux ans de travaux seront nécessaires.

mée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) : l'opération "Rénovez votre habitat ancien". Elle concerne les quartiers anciens du centre-ville d'Alès, des faubourgs d'Auvergne, du Soleil et de Rochebelle, qui représentent 80 % de logements vacants et dégradés. Les principaux objectifs sont la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et aux personnes handicapées et la remise sur le marché des logements vacants. L'occasion de faire un état des lieux des logements indignes. **>> 5 M€ seront alloués sur cinq ans** par l'État, à hauteur de 53 %, et par Alès Agglomération, la Ville d'Alès, la Caisse des dépôts et consignations, le Conseil département et la Région Occitanie.

* Les Prés-Saint-Jean, les Cévennes, Rive droite Cauvel-La Royale, Tamaris, le Faubourg de Rochebelle, le Faubourg du Soleil et la Grand-rue Jean Moulin.

Pour les propriétaires bailleurs, les aides peuvent couvrir de 25 à 80 % du montant des travaux.

Quant aux propriétaires occupants qui souhaitent effectuer des travaux énergétiques, par exemple, les aides peuvent s'élever de 35 à 80 %. Concernant le renouvellement des façades, le montant maximum accordé est de 9 000 €, en fonction du montant des travaux. La rénovation des façades doit, dans tous les cas, prendre en compte le logement dans sa globalité.

Pour bénéficier d'aides :
tél. 04 66 86 64 20
habitat@alesaggllo.fr



NPNRU

140 M€

engagés d'ici 2024 dont 52 M€ financés par l'État

7

quartiers réhabilités dans Alès

OPAH RU

5 M€

alloués sur 5 ans dont 53 % financés par l'État

25 à 80 %

d'aides pour vos travaux



Max Roustan et Christophe Rivenq ont accompagné, en décembre 2021, la ministre déléguée Emmanuelle Wargon sur la dalle de la Grand-rue Jean Moulin qui sera prochainement détruite.



Lors de la visite de la ministre déléguée au Logement, les partenaires institutionnels ont signé la convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

Une Maison de l'Habitat en 2022

En 2022, Alès Agglomération ambitionne de créer une Maison de l'Habitat, guichet unique, pour mieux informer les citoyens sur les aides relatives aux rénovations énergétiques.

Le territoire s'engage pour l'emploi et l'insertion.

LA GRAND-COMBE / SAINT-JEAN-DU-GARD

Inquiétée par les effets psychologiques et sociaux consécutifs à une trop longue période de chômage, la commune de Saint-Jean-du-Gard a l'ambition d'inscrire sa collectivité dans le programme "Territoire zéro chômeur long durée" (TZCLD). Elle s'est alors mise en quête de personnes volontaires, ayant souvent perdu estime et confiance en elles et se trouvant dans des situations financières précaires après de longues périodes d'inactivité. Ainsi, un atelier couture a été créé, en collaboration avec l'association FAIRE.

Trois femmes ont été embauchées sous contrat de 4 à 12 mois. 650 pochettes et couvertures créées ont été destinées aux résidents des EHPAD d'Alès. À l'appui de cette première action, rejoindre le programme TZCLD a permis à la commune de fonder une Entreprise à But d'Emploi (EBE) et de recevoir des financements pour la création d'autres activités de niche et non concurrentielles (conciergerie, tri des déchets, gestion d'une boutique paysanne...). Pour boucler ce projet, la Mairie vient de s'adosser à un Comité pour l'emploi consti-

tué d'intervenants extérieurs tels que des représentants d'entreprises et de chômeurs, le Conseil départemental, la Région Occitanie, Pôle emploi, la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, la Mission Locale Jeunes d'Alès et la Clède. En mai 2022, la municipalité saura si sa candidature dans le programme TZCLD a été retenue.



UN CENTRE ÉPIDE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

L'insertion professionnelle passe avant tout par l'accompagnement. La Grand-Combe a été choisie pour accueillir le 20^e Établissement pour l'insertion dans l'emploi Épide de France. **150 places sont mises à disposition de jeunes âgés de 17 à 25 ans**, peu ou pas qualifiés, et sans emploi. Ce 2^e Épide d'Occitanie a ouvert en janvier 2022.

Le principe d'un Épide

Des jeunes motivés et volontaires, titulaires au maximum d'un CAP/BEP ou ayant abandonné l'école

avant le Baccalauréat sont accueillis en internat sur le centre. Ils pourront être indemnisés jusqu'à 300 € par mois sur 8 mois. Le travail s'axera autour de l'insertion professionnelle, tout en recevant une formation générale et une éducation à la citoyenneté. L'accompagnement a pour but de les aider à trouver un métier, bâtir un projet professionnel ou régler des problèmes qui les empêchent d'entrer dans le monde du travail.



Chantiers éducatifs et d'insertion.

ALÈS

SAINT-JULIEN-DES-ROSIERS

La municipalité de Saint-Julien-les-Rosiers s'engage, en partenariat avec l'association Avenir Jeunesse, à accompagner des jeunes sans emploi, qui ne sont parfois inscrits ni à Pôle emploi ni à la Mission Locale Jeunes.

Avenir Jeunesse poursuit ses chantiers éducatifs d'autant plus dans une période de crise sanitaire où les jeunes ont besoin de se sentir utiles et d'être occupés.

5 jeunes avaient par exemple défriché une parcelle jouxtant le cimetière de Saint-Julien-les-Rosiers.

Cette première expérience professionnelle pour certains d'entre eux doit les aider à prendre confiance et les inciter à rechercher une formation ou un emploi.

La présence d'un éducateur spécialisé renforce l'ambition de ces chantiers où, s'il est question d'apprentissage de savoir-faire, l'accent est surtout mis sur le savoir-être.

Une expérience essentielle que la commune renouvellera au profit de sa jeunesse. Plus largement, pour l'insertion professionnelle, des chantiers d'insertions sont co-financés chaque année par le Département, l'État et la Ville d'Alès pour accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur parcours professionnel. Sur un chan-

tier en 2021, le support utilisé a été l'entretien des berges du Gardon, au sein du service Hydraulique de la Ville. Un accompagnement professionnel est obligatoirement mené par un travailleur social, mis à disposition par le CCAS. Ces chantiers sont l'occasion pour les salariés en insertion de renouer avec le monde du travail, tout en étant accompagné dans leurs démarches de retour à l'emploi.



“ Les chantiers éducatifs sont un excellent moyen pour des jeunes, souvent marginalisés, de vivre une expérience positive et, par là, de reconnecter les fils du vivre-ensemble.

Serge BORD
Maire de Saint-Julien-les-Rosiers



À l'échelle du Pays des Cévennes, plusieurs clauses d'insertion ont été mises en place dans les marchés, en lien avec de nombreux acteurs engagés dans la démarche dont Alès Agglomération.

163
participants

44 434
heures d'insertion réalisées

350 000 €
de revenus salariés nets

Le projet “Cévennes pour tous” d'accompagnement des personnes dites “Invisibles”, a également été mené avec le soutien de l'État. L'objectif était de repérer et d'accompagner des publics, prioritairement jeunes, invisibles à tous les radars institutionnels. L'accompagnement se fait via des outils tels que les chantiers éducatifs ou des actions autour de la santé, du sport et de la culture.

98
personnes accompagnées

14
chantiers réalisés

72
sorties positives vers l'emploi

95 %
de levée de freins sociaux

Label "Amis des enfants".

ALÈS AGGLOMÉRATION

ALÈS

Depuis 2009, la Ville d'Alès est reconnue comme "Ville amie des enfants" par l'Unicef et depuis 2016 pour Alès Agglomération. Ce label vient saluer les actions et initiatives menées par les deux collectivités en faveur des 0-18 ans. Cette année, la Ville d'Alès et Alès Agglomération ont porté une double candidature en prenant cinq grands engagements autour du bien-être des enfants,

de la lutte contre l'exclusion ou de l'égalité des chances. **Le 20 novembre 2021, les élus et les jeunes membres du conseil municipal des enfants ont reçu leur nouvelle labellisation.**

La Ville d'Alès et l'Agglomération s'inscrivent ainsi aux côtés des 246 communes et 16 intercommunalités françaises dans le réseau.



Les panneaux "Ville amie des enfants" seront apposés à chaque entrée du territoire et rappelleront que celui-ci lutte activement pour le bien-être des enfants.

Une maison des familles.

ANDUZE

En soutien à la parentalité, pour la prévention et la protection de l'enfance, la Maison des Familles "À Petits Pas" a été inaugurée à Anduze le 30 septembre 2021. Cette action se fait en partenariat avec l'association Angéline Cavalié (AN.CA), implantée à Anduze depuis 1860 et qui œuvre depuis 2013 à l'ouverture de Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) sur Anduze et Saint-Jean-du-Gard. Les familles du secteur pourront trouver dans cette nouvelle Maison des Familles :

- >> **un lieu convivial** et ouvert pour rencontrer d'autres parents, d'autres enfants,
- >> **un espace confidentiel** pour parler sans tabou et résoudre des difficultés,
- >> **un lieu de soutien** à la parentalité, avec des ateliers d'échanges et des discussions organisées.
- >> **un espace ressources** avec des informations et des permanences de professionnels de la médiation familiale, du planning familial et de la CAF.



Prévention et qualité de vie au travail à Alès Agglomération.

ALÈS / ALÈS AGGLOMÉRATION

Alès et Alès Agglomération se sont engagées à prévenir les risques professionnels pour leurs agents et ont mis en place une politique de santé au travail autour de quatre axes : “comprendre, prévenir, intervenir et fédérer”.

Au sein de la collectivité, le service Prévention Santé et Qualité de vie au Travail assure une triple action :

1. La surveillance médicale des agents (médecin de prévention, infirmière, psychologue, secrétaire médicale),

2. Les actions de prévention à mener sur le milieu professionnel : conseiller de prévention, agent chargé des Fonctions d'Inspection en Santé et Sécurité au travail, référent maintien dans l'emploi, référent handicap,

3. La communication et la cohésion en interne.

* Données jusqu'en novembre 2021.

** BOE : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.

*** FIPHP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.



Handicap et maintien dans l'emploi.

	2019	2020	2021*
Taux d'emploi des BOE**	6,93 %	7,27 %	6,85 %
Personnes en BOE recrutées	0	4	1
Montants des interventions subventionnées FIPHP***	6 778 €	7 737 €	11 424 €

Bouabane Chainez est un agent en situation de handicap, elle est accompagnée par un tuteur et travaille à la serre municipale.

Santé et conditions psychologiques.

	2019	2020	2021*
Consultation médicales	885	457	514
Consultations psychologiques	125	100	76
Accidents du travail	32	38	34
vêtements et protection individuelle	64 332 €	158 893 €	109 115 €



Comité de réflexion pour l'Intranet Léo.





Chapitre 4. Épanouissement de tous les êtres humains.

Stratégie.

-**Préserver** le patrimoine local, permettre un accès à la culture pour tous, promouvoir l'artisanat local.

-**Développer** l'accès à la santé dans les zones rurales.

-**Construire** les politiques publiques et les projets de quartier avec les citoyens à travers notamment les conseils citoyens et le conseil de développement.

-**Lutter et prévenir** le bruit à travers le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement et la restructuration des cœurs de villes et villages d'Alès Agglomération.

-**Sensibiliser** le jeune public à l'environnement et au développement durable à travers des animations dans les écoles, crèches et établissements de loisirs.

-**Permettre** le droit à la formation tout au long de la carrière des agents d'Alès Agglomération.

Indicateurs.

-**3 musées de France** sur le territoire.

-**1 Scène nationale** et 1 pôle national cirque.

-**1 200 structures culturelles** employant 1 600 personnes.

-**9 conseils citoyens** sur les quartiers prioritaires de la Ville d'Alès, La Grand-Combe et Anduze.

-**3 M€ engagés** pour la reconstruction d'un nouveau CAMSP à Alès.

-**673 journées de formation** organisées par l'école des cadres d'Alès Agglomération.

Enjeux.

-**Offrir** un accès à la culture et à la santé pour toutes et tous.

-**Prévenir** le bruit en ville et assurer la sécurité des habitants.

-**Mettre en œuvre** la participation des habitants.

-**Favoriser** un accès à l'éducation et à la culture pour tous.

-**Éduquer et sensibiliser** au développement durable.



Les communes s'engagent pour leur patrimoine.

BROUZET-LÈS-ALÈS / SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALÈS / SAINT-PAUL-LA-COSTE / SALINDRES

-Des journées citoyennes et du patrimoine à Brouzet-lès-Alès

Afin d'organiser une action collective, une journée citoyenne a rassemblé les habitants en 2021 pour préserver, embellir, entretenir l'environnement proche et tisser du lien. Trois chantiers ont pu s'organiser : nettoyage et entretien des sentiers dans le bois, des abords du champ de Foire et des rues du village ; désherbage de la fontaine. Pour les journées du patrimoine, la commune a mis son patrimoine de pierre à l'honneur avec une visite de la carrière des Conques et son patrimoine naturel. Les participants ont fait une marche dans le bois de Brouzet et suivis un atelier d'initiation aux plantes aromatiques avec le concours de la distillerie Bel Air.



-Le patrimoine à l'honneur à Saint-Paul-la-Coste

En 2020, trois communes en Occitanie (Saint-Paul-la-Coste, Mauguio, Toulouse) ont été récompensées par les Rubans du patrimoine. Ce concours distingue les collectivités ayant réalisées des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine.



Saint-Paul-la-Coste a ainsi été la seule commune gardoise à obtenir cette distinction pour la rénovation de son église romane. Cet édifice a traversé les époques et les épreuves. Détruit en 1621 pendant les guerres de Religion et restauré en 1674, puis de nouveau incendié

par les camisards en 1702, le bâtiment a bénéficié de nombreuses restaurations au XIX^e siècle. Des campagnes de sondages en 1999 ont permis de découvrir sous les enduits des indices de peinture de l'époque romane. Le dossier de restauration des peintures a été

porté par l'association "Les amis de l'église" qui travaille sur l'ouvrage depuis plusieurs années. Le résultat des rénovations et l'obtention du Ruban du patrimoine est le fruit d'une œuvre collective, avec l'engagement de l'association et de la municipalité.

-Les rencontres cinématographiques de l'environnement à Saint-Christol-lez-Alès

En novembre 2021, deux projections, suivies d'un débat autour de la vigne, ont eu lieu pour comprendre comment la filière souffre du changement climatique et comment sortir de l'utilisation de pesticides dans les vignes.

-Initiative solidaire pour la culture à Salindres

La médiathèque de Salindres offre la possibilité aux usagers de la médiathèque de s'inscrire au service de portage à domicile de livres et de DVD. Ce service est une réponse aux usagers qui ne peuvent plus se déplacer à la médiathèque. Ainsi une fois par mois, les agents de la médiathèque font des sélections de livres et DVD et les apportent aux lecteurs. C'est un vrai lien social qui permet de poursuivre le lien que la médiathèque a tissé au fil du temps avec ses lecteurs.

Promouvoir nos artisans d'art locaux : zoom sur les JEMA.

ALÈS AGGLOMÉRATION

SPL CÉVENNES TOURISME

Chaque année, les Journées européennes des Métiers d'Art sont organisées partout en France pour découvrir les métiers d'art, en immersion chez les professionnels, dans des centres de formation ou grâce à des manifestations.

En 2021, avec le contexte sanitaire, il a fallu réinventer l'événement.

Cévennes Tourisme a proposé un programme en deux temps

>> **Les RDV virtuels « Un jour une matière ! »** : chaque jour, un atelier était mis en avant sur les réseaux sociaux. 7 portraits d'artistes ont été réalisés, mettant à l'honneur le bois, la céramique, le béton ciré, la laine, le cuir ou encore le vitrail.

>> **Une action solidaire chez les commerçants** : afin de faire connaître les œuvres, certains commerçants ont libéré un espace dans leur boutique pour exposer les pièces d'artistes, créant ainsi un lien avec ses clients. 4 boutiques d'Anduze et 1 boutique alésienne ont participé.



L'atelier de costumière et couturière ChaZalotte, à Tornac, est engagée pour la transition du milieu textile.



Découverte de la céramique avec Les Mirettes à Alès.



La pharmacie des Cévennes, à Anduze, solidaire de l'atelier ChaZalotte.

Pour l'édition 2022, en cours d'élaboration, Cévennes Tourisme veillera à l'application de la charte des manifestations responsables proposée par le Comité régional du tourisme Occitanie. Des circuits de découvertes pédestres seront programmés sur différents secteurs du territoire.

Pédagogie et accès à la culture, une priorité pour le territoire.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Alès Agglomération a toujours été une terre d'innovation et de création scientifique, technique et culturelle. Une programmation riche et diversifiée est proposée aux habitants.

Les musées Pierre André Benoit, Musée du Colombier et Maison Rouge sont classés musées de France. De nombreux musées privés sont présents comme le musée du Désert ou le musée du Vieil Alès. Des équipements de type muséal comme la Maison du Mineur, la Maison des métiers anciens, le musée du scribe, la Mine témoin, le Préhistorama ou la Maison de la Figue apportent également une diversité de contenu. **20 à 30 expositions temporaires sont organisées chaque année** et de nombreuses manifestations culturelles comme la Semaine cévenole ou le Festival Cinéma d'Alès - Itinérances, et bien sûr la Feria animent le territoire. En partenariat avec différentes associations, des actions culturelles d'envergure ont lieu avec **des partenaires nationaux comme le Cratère ou le Pôle national cirque La Verrerie**. Alès Agglomération a également mis en place des équipements sportifs pour la pratique du handisport et du sport adapté.



Le Festival Cinéma d'Alès - Itinérances investit la cathédrale.



Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles.



-En 2021, retour sur quelques actions emblématiques

>> **9 827 enfants reçus dans des ateliers pédagogiques** scolaires et péri-scolaires dans les trois musées d'Alès Agglomération : PAB, Colombier et Maison Rouge.

>> **194 rencontres autour du livre**, de la représentation théâtrale et du conte dans l'ensemble des médiathèques.

>> **521 accueil de classes** par des médiateurs spécialisés dans la transmission de la lecture publique.

>> **Création d'une classe orchestre** à l'école élémentaire de Tamaris, en partenariat avec le conservatoire Maurice André.

>> **Accessibilité des œuvres des musées** dématérialisées

>> **Création d'une salle d'exposition** au sein des archives municipales.



Le pôle national cirque La Verrerie hors les murs, à Rochebelle.



La médiathèque Alphonse-Daudet d'Alès, rénovée et modernisée 20 ans après sa création.

La nouvelle médiathèque Alphonse-Daudet d'Alès, entièrement rénovée et modernisée a rouvert ses portes le 29 février 2020. Cette réouverture a pu être célébrée le 18 décembre 2021 en compagnie des élus et représentants de l'État. Depuis sa reprise, la médiathèque a accueilli 80 000 personnes.

Spacieuse, lumineuse, accessible et agréable, c'est une réelle métamorphose après 18 mois d'importants travaux. Véritable lieu de vie, l'établissement propose plus de services, d'espaces de lecture, de temps d'ouverture et de technologie.

>> **Une coupole**, symbole du renouveau au cœur de l'établissement.

>> **la galerie et l'amphithéâtre** : espace modulable pour des rencontres, expositions, lectures et animations.

>> **Une nouvelle classification** offrant de nouvelles thématiques de lecture.

>> **Des espaces pour la jeunesse** : un coin 0-3 ans, la Maison des Contes pour les 3-6 ans, ...

>> **Des salles de travail** avec des

documents ciblés sur les formations, concours, apprentissages.

>> **Le Café-presse.**

>> **5 automates** de prêt/retour.

>> **Six nouveaux agents** ont été recrutés. Les horaires d'ouverture ont été élargis au dimanche matin et l'inscription est désormais gratuite pour tous.

4 500

m² dont 3 000 en accès libre

370

places assises pour lire et se détendre

90 000

documents dont 10 000 nouveautés

33

ordinateurs à disposition du public
dont 7 pour la consultation du catalogue



Symbole du renouveau de la médiathèque, la coupole est désormais le cœur de l'établissement.



“ Le réaménagement se devait d'être à la hauteur de cet équipement phare de l'agglomération, ce qui justifie un budget de 2,8 M€, dont la moitié a été financée par Alès Agglomération et l'autre moitié par des subventions de la DRAC, de la Région et du Département. Le résultat est magnifique, avec des espaces clairs et fonctionnels, où il fait bon flâner, ouvrir un livre, boire un café, regarder une exposition, ... Cette nouvelle médiathèque est un magnifique espace culturel au cœur de la ville.

Patrick Malavieille

Maire de La Grand-Combe

Vice-président d'Alès Agglomération

Deux trophées pour le Cabri d'Or.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Chaque année, Alès Agglomération organise le Cabri d'Or, prix littéraire cévenol reconnu qui bénéficie d'une renommée nationale. Cette année encore de prestigieuses maisons d'éditions comme Flammarion, Gallimard, Actes Sud, Le Masque, Les Presses de la Cité ont frappé aux portes du Cabri d'Or. 18 ouvrages très divers ont été mis en compétition pour cette 35^e édition : romans, études, ouvrage vernaculaire, transmettant une vision et une image du territoire cévenol. La Ville d'Alès, Alès Agglomération et la librairie Sauramps portent ce prix. Le jury est composé de neuf personnalités du monde littéraire et il est présidé par l'éditrice Marion Mazauric.

Cette année, non pas un mais deux trophées ont été décernés aux auteurs tant le choix était difficile du fait de la qualité et de la diversité des ouvrages. Outre une visibilité pour leurs livres, cette récompense assure aux deux lauréats un chèque de 2 500 €. **Bénédicte Belpois, avec son roman *Saint-Jacques*** propose une œuvre retraçant les magnifiques Cévennes, ses valeurs d'authenticité, de vérité



Mireille Pluchard reçoit également un prix spécial du jury pour l'ensemble de son œuvre.

et de solidarité. Le 2^e Cabri d'or est revenu à l'ouvrage collectif monumental **Conter, Chanter, Raconter, la tradition orale en Cévennes, de Jean-Noël Pelen, Daniel Travier, Aimé Vielzeuf et Nicole Coulomb**, aux éditions Alcide.



Les deux lauréats du Cabri d'Or 2021, ainsi que le prix spécial du jury, avec les membres du jury de l'Académie cévenole, Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération, et Max Roustan, maire d'Alès.

Alès se place comme la ville des livres depuis de nombreuses années. La médiathèque communautaire Alphonse Daudet a d'ailleurs été entièrement métamorphosée durant 18 mois.

La municipalité, en partenariat avec l'Association Alès Agglo Arts et Histoire, ambitionne de créer un salon des livres **du 24 au 26 juin 2022, Les Passeurs de Livres. Un**

grand festival culturel autour des sciences humaines qui proposera conférences, théâtre, cinéma, concert, en présence d'auteurs et d'éditeurs.

L'objectif est de réunir entre 20 000 et 25 000 visiteurs pour cette première édition et de faire de ce festival, dans les années à venir, une référence nationale.

La participation citoyenne se développe.

ALÈS

Chaque année, Alès organise des réunions et des rencontres avec les riverains. Dénommée "Mon quartier dans ma ville", ces rencontres participatives, dans la continuité des États-généraux du cœur de ville, permettent aux habitants de définir l'avenir de leur quartier. Ces temps servent à dresser un état des lieux, à élaborer un travail participatif pour des actions d'amélioration et d'évolution du quartier, et à proposer des plans d'actions. Plusieurs sessions de travail sont tenues chaque année. Avec la crise sanitaire, ces opérations ont été limitées en 2020 et 2021.

>> **Les réunions de riverains** abordent des thèmes précis : réaménagement d'un quartier, création d'espaces partagés, extension d'un réseau d'assainissement, gestion de requêtes autour de la propreté, du stationnement ou de l'aménagement de la vitesse.

>> **Les conseils citoyens** permettent aux habitants d'exprimer leurs besoins autour des politiques publiques et des projets. La Grand-Combe, Anduze et chaque

quartier prioritaire de la Ville d'Alès disposent de leur conseil. Un fonds de participation est mis à disposition des habitants dans le but de financer des projets, dans la limite de 700 € par projet.

>> **Les opérations "Coup de Poing"** sont des interventions des services municipaux dans un quartier choisi afin de régler les tracas du quotidien des riverains : enlèvement des encombrants, désherbage, rebouchage des nids-de-poule, balayage et lavage mécaniques, vérification de l'éclairage public, nettoyage du réseau pluvial.

>> **Le Numéro Vert** est mis à disposition de tous et enregistre les doléances des riverains. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une fiche d'intervention transmise dans le service concerné.

LES CHIFFRES DU NUMÉRO VERT

- >> 31 727 demandes
- >> **15 847 fiches d'interventions**
- >> 13 110 appels reçus
- >> **2 770 courriels**

N° vert : 0800 540 540

espace.citoyens@alesagglo.fr



Réunions de travail avec les Alésiens et les services de la Ville à l'Atome.

Les communes d'Alès Agglomération s'engagent également pour la participation citoyenne avec des conseils de quartier, des conseils municipaux des jeunes, des consultations citoyennes, conseils des sages, référents de quartiers, ...

Boisset-et-Gaujac, La Grand-Combe, Mons, Ribaute-les-Tavernes, Salindres, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Hippolyte-de-Caton, Saint-Jean-de-Valérisclé, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Julien-les-Rosiers, Saint-Martin-de-Valgalgues, Thoiras, Tornac.

Un Conseil de développement pour Alès Agglomération.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Les élus d'Alès Agglomération ont adopté le 16 décembre 2020 la création d'un Conseil de développement, une instance de démocratie participative au niveau intercommunal.

Composé de **112 membres bénévoles, cette assemblée remplit un rôle consultatif auprès du président de l'Agglomération.**

Il servira à la fois de laboratoire d'idées, de lieu de réflexion amont des décisions publiques, d'espace d'écoute et de veille pour saisir les évolutions sociétales. Le Projet de territoire pourra ainsi être enrichi et le débat public sera renforcé. Ses membres ont pour mission de construire collectivement des avis sur les projets en cours. Cinq collèges y sont représentés : acteurs économiques, représentants de la vie associatives et 25 citoyens. Ces membres sont titulaires d'un mandat de six ans.

Un premier rendez-vous le 8 novembre 2021 a permis de cibler les actions quotidiennes de la collectivité au service de ses habitants et de désigner le président, Michel d'Ozenay, et les membres du bureau.

Le Conseil pourra se saisir directement d'un sujet ayant trait à son action ou être saisi par le président d'Alès Agglomération. Il devra se réunir au moins deux fois par an en séance plénière.

Une instance mettant en avant la présence active des habitants de l'Agglo auprès des élus communaux.



Le 8 novembre 2021, à l'Atome, la première réunion constitutive du Conseil de développement d'Alès Agglomération a permis de désigner son président et les membres du bureau.

Un budget participatif à Saint-Jean-du-Pin.

SAINT-JEAN-DU-PIN

À Saint-Jean-du-Pin, la municipalité a mis en place un budget participatif en 2021.

Le principe du budget participatif est de soumettre aux voix des habitants une partie des dépenses d'investissement d'une commune. Il s'agit donc d'un dispositif autorisant des citoyens non élus à participer à la conception ou à la répartition des finances publiques. De plus en plus utilisé, il peut être un véritable outil au service de la démocratie citoyenne.

La municipalité définit un montant et des critères de sélection des projets, puis un appel à projets est soumis aux habitants. S'en suivent des études, un chiffrage des projets et un vote par les services municipaux. La collectivité s'engage par la suite à réaliser les projets lauréats. Les habitants cherchent avant tout à améliorer leur cadre de vie et peuvent penser à des projets de solidarité.

Chaque citoyen, à partir de 9 ans, a donc été invité à proposer des idées de projets d'investissement pour la commune. 30 000 € ont été alloués à trois projets (10 000 € maximum par projet). Après une sélection par la collectivité, une présentation des projets a été faite auprès des habitants. Les projets proposés devaient bien sûr concerner les espaces publics communaux et relever des domaines d'intervention de la commune. L'éthique, la laïcité, le respect de l'environnement et de l'intérêt général étaient des critères d'éligibilité.

Suite au vote citoyen en juin 2021 et une validation par le conseil municipal, trois projets ont été lancés dès septembre.

1 CATÉGORIE - JOUER

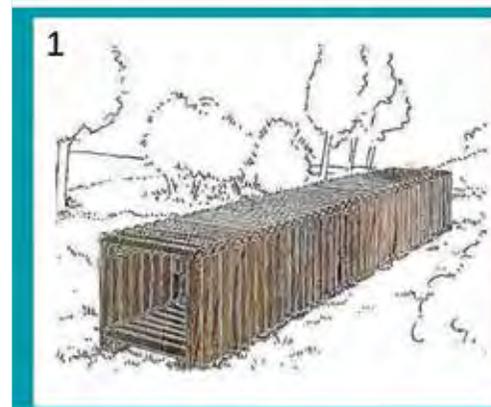
Parcours sportif pour enfants et fontaine. « Pour prendre l'air, rien ne vaut un parcours sportif pour les enfants ! Tunnel en bois, mur d'escalade, pas de géants et portique sur la butte longeant l'Alzon, à côté du foyer. Et enfin une fontaine pour se rafraîchir. »

2 CATÉGORIE - AMÉLIORER

Panneaux et application pour randonneurs. « Une mise à disposition d'itinéraires de promenade sur Saint-Jean-du-Pin et ses alentours, avec suivi GPS via une application gratuite. Un panneau en centre-village affichera les différentes randonnées disponibles, avec le tracé. »

3 CATÉGORIE - AMÉNAGER

Un préau pour l'école. « Grâce à un préau de 48 m², les élèves seront à l'abri des intempéries à la sortie de l'école. »



Construire ensemble à Tornac.

TORNAC

L'aménagement de l'ancien stade de football à Tornac est devenu un projet intergénérationnel. Sur 11641m², plusieurs espaces collectifs seront conçus pour permettre à tout un chacun d'y trouver sa place. Des projets pédagogiques seront menés avec les enfants de l'école pour penser à la végétalisation du stade par exemple.

Malgré une concertation annulée à cause du COVID-19, un recueil d'avis à la population a permis aux habitants de partager leurs idées et propositions pour ce projet. Le 13 mars 2021, les jeunes du village ont pu s'exprimer lors d'une concertation.

En présence de Marielle Vigne, la maire, des adjoints et des conseillers municipaux, de nombreuses idées ont été proposées : city park, piste de pumptrack, aire de

jeux pour les enfants, agrès pour le parcours de santé et terrain de pétanque.

La construction du projet se poursuit avec l'appui du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement afin de définir l'aménagement des espaces et pour répondre aux mieux aux besoins des habitants, des associations et de l'école.



Concertation avec les jeunes du village.

L'offre de santé se développe dans les communes d'Alès Agglo.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Pérenniser l'offre de santé est l'enjeu de nombreuses collectivités. Les communes de Saint-Martin-de-Valgalgues et Saint-Julien-les-Rosiers ont décidé de s'associer autour d'un projet de trois structures de santé complémentaires. À Saint-Martin, l'ancien centre de santé Filiéris avait annoncé vouloir fermer son site obsolète. Afin de maintenir les trois médecins salariés, la municipalité s'est rapprochée de celle de Saint-Julien pour l'associer et pérenniser l'offre de santé sur leurs territoires. Le Centre de santé de Saint-Martin va donc être maintenu et remis aux normes pour y intégrer, sur trois niveaux, de nouveaux professionnels de santé. La construction de cette nouvelle maison de santé a débuté en novembre 2021 et devrait ouvrir d'ici l'été 2022.

À Saint-Julien, un ancien parking abritera prochainement une structure avec des commerces au rez-de-chaussée, une maison de santé et 18 logements sociaux, livrés d'ici décembre 2022.

S'unir pour développer l'offre de santé une philosophie appliquée

BRANOUX-LES-TAILLADES / LA GRAND-COMBE / SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS / SALINDRES / SERVAS / MONS
SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES / LES PLANS / BROUZET-LÈS-ALÈS / SEYNES / SAINT-JUST-ET-VACQUIÈRES

également par un ensemble de dix communes* situées dans la région du Mont Bouquet. Les municipalités ont initié la création d'un centre de santé intercommunal. Seuls trois généralistes exerçaient sur ce secteur de 8 300 habitants.

Sur l'emprise de l'ancien centre de santé de Salindres, 450 000 € de travaux ont été financés par la Région Occitanie, le conseil départemental, l'État, Alès Agglomération et Salindres afin de maintenir le centre médical. Quatre médecins se sont regroupés. Les activités d'un cabinet infirmier, d'une ostéopathe et d'un dentiste ont été maintenues.

D'autres initiatives sont engagées pour maintenir l'offre de santé comme à Branoux-les-Taillades où la commune a proposé des locaux restaurés pour l'installation de cabinets médicaux. Ou encore l'implantation d'une télécabine de médecine à Mons. Afin de lutter contre le nomadisme médical en zone rurale et pour le droit à une santé de proximité, une maison de santé pluri-professionnelle s'inscrit dans une dynamique de reconquête du territoire depuis 2 ans à la Grand-Combe.

RESEDA COORDONNE DOUZE RÉSEAUX DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Le cœur de métier de l'association Reseda est de créer une dynamique partenariale entre les différents réseaux de santé du territoire afin de répondre au besoin des professionnels et éviter les ruptures de parcours des patients.

Durant la crise sanitaire, il a fallu s'adapter pour assurer un suivi des personnes souffrant de pathologies chroniques. En matière d'addictologie, d'obésité infantile

ou de santé mentale, comme chez les seniors ou pour les soins palliatifs, la perte de lien, due au confinement et à l'arrêt des consultations, peut amener les situations à se dégrader.

Chaque réseau a su s'adapter de manière très efficace en tissant des liens et en créant des habitudes de travail qui ont permis une continuité des soins dans tous les secteurs.



Un centre de santé Filiéris à Salindres.

* Salindres, Servas, Les Plans, Allègre-les-Fumades, Brouzet-lès-Alès, Navacelles, Seynes, Saint-Just-et-Vacquières, Mons.

Deux nouveaux projets solidaires portés par le CCAS.

ALÈS / CENTRE D'ACTION SOCIAL COMMUNAL

Le tout **nouveau Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)** a été inauguré le 29 novembre 2021, rue Jules Renard, dans le quartier de Clavières à Alès. En activité depuis le 1er septembre, après 24 mois de travaux, cet établissement accueille les familles dans des conditions optimales. **Géré par le CCAS de la Ville d'Alès, le CAMSP peut accueillir 240 enfants de 3 mois à 6 ans, atteints de troubles moteurs, mentaux ou sensoriels, grâce aux 20 professionnels présents.** Cet équipement conclut un long processus engagé par la Mairie d'Alès, visant à moderniser les structures de santé : 1,6 M€ ont été engagés par l'intermédiaire du CCAS, sur un montant global de plus de 3 millions. Se substituant à l'ancien bâtiment de Cauvel, le nouveau centre est adjacent à la maison médicale Innov'Santé qui abrite aussi les locaux de l'association des paralysés de France.

1,6 M€
engagés par le CCAS sur 3 M€



Le nouveau CAMSP a été inauguré le 29 novembre 2021 avant que les officiels ne visitent les lieux dédiés à la santé des enfants.



Après les Santolines et la résidence Silhol, la Dolce Vita, dont la 1^{re} pierre a été posée le 19 juin, a été construite sur la place des Martyrs-de-la-Résistance.

Le CCAS gère une **nouvelle résidence multi-générationnelle "Dolce Vita"**, située sur la place des Martyrs-de-la-Résistance, à Alès.

Ce projet, porté par la Ville d'Alès et un promoteur privé, met en lien une dizaine de logements classiques destinés au grand public et 24 autres logements loués par le CCAS aux seniors autonomes désirant vivre à proximité des commodités du centre-ville. Après des résidents, une équipe sera chargée des interventions pour accompagner les seniors dans le cadre du « *Veillir en bonne santé* », une stratégie nationale globale pour prévenir la perte d'autonomie. La Ville d'Alès s'inscrit ainsi dans la poursuite de l'expérience des Santolines, avec la présence des aidants en plus.

24 logements
loués par le CCAS
et une dizaine de logements privés

Un cœur de village restructuré pour Bagard.

BAGARD

Un réaménagement du cœur de village de Bagard a été lancé en mai 2021.

Le long de la route départementale D 010A, très fréquentée, des travaux permettront de sécuriser et d'embellir l'entrée de la commune. Ce projet veille à transformer la nouvelle zone du centre médical en un espace plus sécurisé et agréable. **Cet équipement de santé avec une pharmacie, des cabinets médicaux et des kinésithérapeutes, sera prochainement desservi par un nouveau tracé urbain**, favorisant les modes de déplacements doux (piétons et cyclistes) avec une bande réservée. Pour parfaire la facilité d'accès, des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite et une pente de 5 % seront créées entre la mairie et la place des Hirondelles. La suite du projet prévoit des aménagements pour la qualité de vie des habitants : espace paysagé ombragé, jardinières, plantations d'arbustes et de fleurs, bandes pour piétons, bornes de rechargement pour véhicules électriques, nouveau mobilier urbain, ...



À deux pas de la mairie, le long de la route départementale, le Pôle médical sera constitué de 1000 m² de locaux de plain-pied, évidemment accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le contournement de Saint-Christol-lez-Alès est lancé.

ALÈS AGGLOMÉRATION

SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALÈS

Pour faire face à la saturation quotidienne de la circulation automobile dans la traversée de Saint-Christol-lez-Alès, une enquête publique sur le projet de contournement routier de la commune s'est déroulée du 8 novembre au 14 décembre 2021. Après cinq réunions de quartier, le conseil municipal s'est réuni le 25 novembre 2021 pour émettre, **à l'unanimité, un avis favorable au projet de contournement de 5,6 km** traversant les cours de l'Alzon et du Respechas. Le tracé avait déjà été pris en compte lors de l'établissement du plan local d'urbanisme en 2009.

Près de 20 000 véhicules par jour seront ainsi extraits des axes principaux. **Cette déviation aura un réel impact sur la baisse de la pollution avenue Charles de Gaulle, au rond-point du 8-Mai et avenue Jean Moulin.** Le contournement, réalisé avec le soutien d'Alès Agglomération, ouvrira la porte à un réaménagement du centre-ville, visant à faciliter les déplacements à pied et à mettre en place un nouveau mobilier urbain.

20 000

véhicules par jour

5,6

km de détournement

Les communes de l'Agglo s'engagent également pour créer des cheminements doux (vélos-piétons) le long des axes fréquentés, afin de sécuriser le cœur des villages. C'est le cas par exemple de Saint-Julien-les-Rosiers, Les Mages Saint-Jean-du-Gard, Saint-Martin-de-Valgalgues ou Saint-Privat-des-Vieux (labellisée Ville prudente). Et pour favoriser l'intermodalité, des installations d'arceaux vélo (à Anduze et Boisset-et-Gaujac) et de borne de recharge pour véhicules électriques (à Saint-Jean-du-Gard et Saint-Privat-des-Vieux) ont eu lieu.



Le contournement routier permettrait de désengorger et de sécuriser Saint-Christol-lez-Alès, notamment la zone de la Pyramide, qui est quotidiennement confrontée à de nombreux embouteillages.

Des programmes de sensibilisation à l'environnement.

ALÈS AGGLOMÉRATION

CENDRAS / BRANOUX-LES-TAILLADES / LES MAGES / LÉZAN / VÉZÉNOBRES

Éduquer au développement durable et à l'environnement les plus jeunes est une politique menée par de nombreuses structures d'Alès Agglomération.

En direction des 3 à 17 ans, les centres de loisirs (ALSH) proposent plusieurs actions éducatives, en complémentarité avec l'école. En 2021, les objectifs du projet éducatif été axés autour du développement durable, avec 3 grands axes :

- >> **Mettre en place des actions** de sensibilisation au développement durable,
- >> **Animer et valoriser** la culture et le patrimoine,
- >> **Faire connaître et respecter** son territoire.

5 ALSH* ont participé activement à ce projet en créant des activités ludiques de sensibilisation au respect de l'environnement et au bien-manger : découverte de la nature, travail autour du recyclage-réemploi, visites pédagogiques sur le territoire, moments d'éducation à la santé, à l'alimentation. Les enfants vivent ainsi une

approche sensorielle, approfondissent leurs connaissances et découvrent ce qui les entoure.

Dans les crèches

Plusieurs actions pour l'environnement ont aussi été réalisées avec les enfants en 2021 :

>> **Autour de la nature** : création de jardins potagers aromatiques, plantation d'arbres, ...

>> **Autour des déchets** : travail sur le recyclage, réutilisation d'objets du quotidien, installation de composteurs ou de poules pour recycler les déchets alimentaires, création d'une boîte à don pour faire du troc entre parents, nettoyage mensuel des abords de crèches. À l'échelle du service Petite enfance, une réflexion est aussi menée sur l'utilisation de produits d'entretien écologiques avec des nettoyeurs vapeurs.

>> **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : lire page 78.

Des animations à l'école de Branoux-les-Taillades

En lien avec la commune, les deux écoles ont pu réunir plusieurs acteurs pour leurs actions : ambassadeurs de tri, animateurs du Parc national des Cévennes, de Biosphera, bénévoles d'associations, personnel de la cantine, enseignantes, plasticienne. Les enfants ont ainsi participé à un nettoyage de la nature, un travail autour du tri et recyclage avec la création d'arbre en bouteilles plastiques, la plantation d'arbres, la mise en place de composteurs.

*

- Vézènobres
- Mas Sanier et l'espace Jeunes des Cévennes (Alès)
- Malataverne (Cendras)
- La Cabane des Cévennes (Les Mages)
- Lez'Enfantillages (Lézan)



Découverte du patrimoine cévenol grâce à un atelier à Maison Rouge, avec l'ALSH de Lézan.



Mise en place de poubelles de tri sur l'ALSH du secteur de Vézènobres.



Atelier cuisine dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial dans le secteur Vézènobres.

Des établissements scolaires labellisés E3D.

ALÈS AGGLOMÉRATION

SAINT-CÉZAIRE-DE-GAUZIGNAN / SAINT-ÉTIENNE-DE-L'OLM / SAINT-JEAN-DE-CEYRARGUES / MARTIGNARGUES

La labellisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère de l'Éducation nationale pour reconnaître et encourager les établissements scolaires qui s'engagent dans cette démarche.

Pour être labellisé E3D, une approche transversale à l'échelle de l'établissement doit être conduite.

Elle se concrétise par une continuité entre les enseignements, les projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...). L'ouverture sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat, est également pris en compte.

Ainsi, plusieurs établissements scolaires ont été récompensés pour leur implication dans le développement durable et la protection de la biodiversité : les écoles de Martignargues, Saint-Étienne-de-l'Olm, Saint-Jean-de-Ceyrargues et Saint-Cézaire-de-Gauzignan. Ces actions ont reçu la labellisation E3D de niveau I, validant

l'éveil des enfants aux enjeux environnementaux. Après un travail de sensibilisation mené par les enseignants, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Gard et son réseau d'acteurs, les élèves du regroupement scolaire sont passés à l'action.

-Les actions réalisées par les établissements

>> **Mise en place du tri** des déchets

>> **Actions contre le gaspillage** alimentaire

>> **Installation d'un composteur**

>> **Fabrication de mangeoires** pour oiseaux, de cabanes à insectes

>> **Plantations et organisation d'une journée** de nettoyage de la nature

De nombreuses communes œuvrent également pour la sensibilisation des enfants au développement durable.



Opération "Nettoyons la Nature" à Saint-Étienne-de-l'Olm.



Affiche de campagne anti-gaspillage alimentaire à l'école de Martignargues.



Construction de cabane à insectes à l'école de à Saint-Étienne-de-l'Olm

Les agents d'Alès Agglomération se forment pour le développement durable.

ALÈS AGGLOMÉRATION

L'École des Cadres a été créée en janvier 2021, pour les agents de la Ville d'Alès, d'Alès Agglomération et du Centre communal d'action sociale. Elle s'adresse à tous les cadres de la collectivité en charge d'encadrement ou non des catégories A, B ou C, et à tous les responsables hiérarchiques ou fonctionnels, soit environ 230 agents.

Au total, **673,5 journées de formation ont été organisées en 2021.**

Les formations aident les personnels et responsable à assurer un management respectueux d'eux-mêmes et de leurs équipes.

Un programme autour de 3 grands axes

- >> **Connaissance** de l'environnement territorial.
- >> **Développement** personnel.
- >> **Techniques et postures** managériales.

À ces formations s'ajoute une offre d'accompagnement avec :

- >> **des entretiens individuels** (65 en 2021) pour chaque encadrant,
- >> **des ateliers de co-développement** permettant aux encadrants

de se rencontrer et de partager leurs expériences

>> **du coaching individuel** assuré par un coach interne (9 en 2021)

>> **des entretiens individuels avec la psychologue** du travail (26 en 2021).

Au-delà de l'École des Cadres, de nombreuses journées de formations sont organisées chaque année pour tous les agents qui le souhaitent : via le CNFPT et d'autres organismes, avec des formateurs internes ou externes. Avec la situation sanitaire, mais également pour encourager une limitation des déplacements et réduire l'impact écologique et humain, les formations sont de plus en plus accessibles en ligne.

L'École des Cadres se situe dans le quartier de St Raby, à Alès.



« L'accès à la formation tout au long de sa carrière et l'évolution professionnelle est un sujet du développement durable. C'est pourquoi Alès et Alès Agglomération se sont engagées pour leurs agents sur ce sujet, afin également de rendre aux usagers un service public de qualité.

Isabelle SCHMIDT
DGA Ressources humaines
Alès Agglomération



Chapitre 5. Économie durable et circulaire.

Stratégie.

-**Harmoniser, simplifier, informer et valoriser** les déchets à travers un plan de gestion renouvelé. Développement du compostage.

-**Réfléchir** à de nouvelles manières d'habiter et déployer des écoquartiers.

-**Encourager** l'entrepreneuriat et accompagner les jeunes.

-**Soutenir** l'économie locale et l'artisanat. Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et mobiliser les friches industrielles.

-**Valoriser** le territoire en développant l'écotourisme et en créant une marque territoriale.

-**Accompagner** la transition agricole, mobiliser les friches et assurer la pérennité des exploitations.

-**Utiliser** les ressources en bois local pour l'économie.

Indicateurs.

-**9 déchèteries** sur le territoire.

-**126 bornes** de collecte textile.

-**1 guichet unique** de l'entrepreneuriat, le HUP avec 5 structures résidentes, 60 experts et 80 événements par an.

-**53 partenaires** de Cévennes Tourisme labellisés dans une démarche d'écotourisme.

-**5 millions** de touristes annuels.

-**1 Charte forestière** du territoire de 35 actions.

Enjeux.

-**Développer** l'économie circulaire.

-**Préserver** la ressource forestière et déployer la bioéconomie.

-**Encourager** l'innovation, l'écoconstruction et les achats responsables.

-**Maintenir** l'économie locale et développer des activités dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

-**Prévenir** les risques industriels.



Les collectivités s'engagent pour la gestion des déchets.

ALÈS AGGLOMÉRATION / ALÈS / ANDUZE / LA GRAND-COMBE / LES MAGES / MONS / RIBAUTE-LES-TAVERNES / SAINT-JEAN-DE-VALÉRISCLE, ...

-Gestion des déchets verts

En campagne, une pratique courante, bien qu'interdite, consiste à brûler les déchets verts : ces feux provoquent une pollution importante de l'air. Les communes travaillent donc à réduire à la source les déchets et à les valoriser. Mais le passage à l'acte est plus compliqué et nécessite une sensibilisation et un accompagnement des habitants.

La seule voie d'élimination autorisée de ces déchets est l'apport en déchèterie : le coût de traitement de ces déchets peut être estimé à 70€ la tonne. La commune d'Anduze encourage ses habitants à valoriser les déchets verts et pour cela, a fait l'acquisition d'un broyeur à végétaux qui sera mis à leur disposition.

Les pistes à retenir : Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille **expérimente en 2022 le tri des déchets avec l'élevage de mouches**, servant de décomposeurs et se nourrissant de biodéchets. À Massillargues-Atuech, Alès Agglomération développe **une plateforme à végétaux** pour les administrés et, avec la commune des Salles-du-Gardon, **modernise la déchèterie.**

-Une brigade de l'environnement sur Alès

Depuis 2019, la Ville d'Alès a mis en place une brigade de l'environnement, afin d'intervenir auprès des habitants pour la propreté et la sensibilisation aux déchets en ville. **5 244 interventions ont été recensées en 2021 (pour dépôts sauvages, constats visuels sur domaine public, fiches interventions)**, faites à la demande des administrés, à la suite d'un signalement effectué par le numéro vert ou lors des patrouilles. 3111 interventions de plus qu'en 2020. La plupart des interventions concernent des dépôts sauvages (3435 en 2021).



Sur le domaine public, un plan de communication a été mis en place pour agir contre les déjections canines et les détritiques (affichage, sensibilisation des commerçants et des écoles, dialogue avec les usagers, verbalisation pour dépôts sauvages,...). **En 2021, la collecte d'encombrants sur la Ville d'Alès a représenté 11 209 tonnes de matériaux. Des actions sont aussi menées pour la publicité.** C'est ainsi que 60 % du parc Publicitaire a été mis en conformité soit 45 panneaux supprimés et plus de 30 panneaux redimensionnés.

-Des journées éco-citoyennes de ramassage des déchets

Plusieurs communes ont entrepris des journées de nettoyage avec leurs habitants, comme Ribaute-les-Tavernes, Saint-Jean-de-Valériscle (Clean up day), La Grand-Combe, Les Mages ou Mons. À Saint-Martin-de-Valgalgues, par exemple, la journée a permis de collecter des déchets mais aussi de planter des arbustes avec utilisation de paille bois issu des branches récupérées des tempêtes.

À Monteils, une journée "Nettoyons la nature" a rassemblé une quarantaine de bénévoles. Répartis dans quatre camions et à pied, ils ont pu collecter une importante quantité de déchets dans la nature.



Une journée de nettoyage de la nature à Monteils.

Des voies vertes pensées selon le principe de l'économie circulaire.

RIBAUTE-LES-TAVERNES / SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS / SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

Comment trouver une seconde vie à un déchet et le rendre utile, tel est le cœur de l'économie circulaire. C'est ainsi que **les communes de Ribaute-les-Tavernes et Saint-Privat-des-Vieux ont utilisé des restes de schiste houiller pour construire leurs voies vertes.** Matériau 100 % naturel, issu des résidus de l'extraction charbonnière, il est le fruit d'une vieille combustion, traduisant sa couleur rouge. En plus d'être présent à profusion sur le territoire d'Alès Agglomération, ce matériau confère un excellent amortissement sous les pas. Perméable et drainant, il facilite l'écoulement des eaux pluviales et limite l'imperméabilisation des sols. À Saint-Privat-des-Vieux, les trois voies vertes, tracées sur les chemins de Saint-Hilaire-de-Brethmas, de la Traverse et du Rieu, seront achevées courant 2022.



Voie verte à Ribaute-les-Tavernes.

Les déchets en révision sur Alès Agglomération.

ALÈS AGGLOMÉRATION

Sur tout le territoire, Alès Agglomération exerce la compétence Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (tri sélectif, encombrants, gestion des déchèteries). Huit zones de collecte des déchets sont définies.

La partie traitement est transférée à des syndicats mixtes dont elle est membre : le Sitom Sud Gard et le Smiritom.

Face aux nouvelles politiques nationales, les déchets représentent une part importante du budget de la Collectivité. Définir une nouvelle politique communautaire de gestion des déchets est une nécessité afin de mieux préserver l'environnement, d'apporter un meilleur service public et de maîtriser les coûts tant pour les habitants que pour la collectivité.

Travailler sur la question de l'économie circulaire est primordial pour faire en sorte que le déchet n'en soit plus un, qu'il soit réduit et mieux valorisé : réemploi, recyclage, réparation, valorisation des biodéchets, communication et sensibilisation.

En 2021, **quatre séminaires ont été organisés avec les élus et services communautaires, afin de définir**

les orientations et actions du nouveau plan déchet.

Un nouveau règlement de collecte et un plan d'actions ont été adoptés.

>> 3 axes stratégiques : harmoniser, simplifier, informer /réduire le tonnage des ordures ménagères produites et optimiser leur collecte.

>> 10 orientations structurantes :

1. Développer l'information et la sensibilisation du public,
2. Adapter les modes de collecte aux spécificités du territoire,
3. Sanctionner les incivilités,
4. Mobiliser les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire,
5. Compléter le service aux déchets "non collectés",
6. Optimiser la collecte des déchets verts,
7. Optimiser la collecte des encombrants,
8. Optimiser l'efficacité des collectes verre, papiers et fibreux,
9. Réfléchir à des modes de collectes et une tarification adaptées

Indicateurs.

-9 déchèteries sur le territoire*.

-126 bornes de collecte textile.

-1 plateforme à végétaux à Massilargues-Atuech, servant à valoriser les déchets verts issus de la tonte ou de la taille.

* Alès, Anduze, Génholac, les Salles-du-Gardon, Ribaute-les-Tavernes, Salindres, Saint-Césaire-de-Gauzignan, Saint-Martin-de-Valgalgues, Thoiras.

aux professionnels,
10. Harmoniser les consignes de tri sur l'Agglomération.

>> 40 actions fortes d'ici 2026 : une plateforme digitale mettant en relation les particuliers et les agriculteurs pour la valorisation des déchets verts ; la généralisation de la collecte sélective en points d'apports volontaires ; la mise à disposition de composteurs individuels ; la modernisation des déchèteries et la création de plateforme à végétaux, ...

Trois scénarios d'implication de la population dans ces nouveaux dispositifs ont été étudiés.

Une économie de fonctionnement de 3,8 M€ par an est à prévoir.



« D'importants moyens financiers, techniques et humains sont consacrés à ce secteur. Les nouvelles orientations des politiques publiques nationales incitent à mieux valoriser les déchets et à réduire les volumes produits. La taxe d'enfouissement des déchets passera ainsi de 37 € à 65 € par tonne d'ici cinq ans. Si rien n'est fait, à l'horizon 2026, la facture s'alourdirait de 6,1 M€ par an pour Alès Agglomération.

Nicolas PERCHOC
Vice-président
d'Alès Agglomération

LE RECYCLAGE TEXTILE

En France, 600 000 tonnes de vêtements sont mises sur le marché chaque année, mais seulement 35 % sont triées et valorisées. Le reste est jeté avec les ordures ménagères, enfoui ou incinéré. Un immense gâchis au coût écologique élevé sur lequel chacun peut agir facilement.

Alès Agglomération dispose d'une filière de recyclage textile spécifique avec 126 bornes à textiles réparties sur l'ensemble du territoire.

Chacun peut amener ses vêtements, linge de maison, chaussures, etc. Peu importe l'état des vêtements, ces textiles auront une seconde vie.

Ils seront triés pour être distingués en trois catégories :

>> Réutilisation des textiles en bon état (revente en boutique, dons aux associations caritatives locales.

>> Recyclage : création de chiffons, production de nouveaux textiles, ou de géotextiles, d'isolants, ou pour la plasturgie.

>> Elimination, valorisation énergétique ou combustible solide de récupération.

>> 418 tonnes de textiles ont ainsi été triées sur l'Agglo en 2020 (soit 3,4 kg/habitant en moyenne), contre 376 tonnes en 2018. Grâce à un partenariat avec l'éco-organisme Refashion, cette filière de recyclage se veut 100 % économie circulaire.



DÉCHETS COLLECTÉS EN TONNAGES.

	2019	2020	2021
Mélanges Sacs jaunes	1 462	1 369	1 333
Collecte + bacs Points d'Apports Volontaires	964	1 077	1 011
Verre Points d'Apports Volontaires	3 022	3 191	3 300
D3E en déchèteries Déchets d'équipements électriques et électroniques	678	629	614
DEA en déchèteries Déchets d'éléments d'ameublement	110	134	711
Tonnages des déchèteries	30 816	30 327	33 540
Ordures ménagères	37 411	38 718	43 248



Une Semaine européenne de la réduction des déchets à Alès.

ALÈS

Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) est un temps fort de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques de prévention des déchets.

Six grands thèmes d'actions de la réduction des déchets sont portés par la SERD : prévention des déchets (éco-conception, suremballage, produits jetables), des déchets dangereux, du gaspillage alimentaire, promotion du compostage, du réemploi/réparation/réutilisation, journée de nettoyage.

Au Pôle culturel et scientifique de Rochebelle, la SERD a été organisée du 24 au 27 novembre 2021 avec de nombreuses animations : conférence et débat autour des déchets, atelier de tri, promotion de l'exposition "Tout est énergie" d'Eurèk'Alès, expositions sur l'alimentation durable et le revers de l'industrie de la mode, notion d'éco-citoyenneté. Un défilé de mode a présenté trente costumes conçus à base de vêtements, objets, papiers de récupération, réalisés par les élèves du lycée Jean-Baptiste-Dumas et l'association Aqua-

relle Passion. La réparation et le réemploi ont également été présentés par le Repair café pour donner une nouvelle vie aux objets électriques et électroniques.

Un défilé de mode avec des costumes à base de vêtements et objets de récupération..



Exposition "Tout est énergie" avec Eurèk'Alès.



La déchèterie des Salles-du-Gardon se modernise.

Le 16 décembre 2021, Alès Agglomération a lancé la modernisation de la déchèterie des Salles-du-Gardon qui préfigure la configuration de ces équipements devant faciliter le tri des habitants. D'ici mars, **elle sera transformée en centre multi-flux, c'est à dire capable d'accueillir une plus grande variété de déchets** (électrique, électronique, produits dangereux,...). Une zone de réemploi et une plateforme à végétaux pour le tri des déchets verts seront intégrées. Les déchèteries sont en effet au centre du nouveau dispositif de gestion des déchets puisqu'elles réduisent le coût de traitement et sont soutenues avec des aides et le rachat des matières par les recycleurs. À termes, toutes les déchèteries d'Alès Agglomération fonctionneront sur ce modèle.

Action cœur de ville d'Alès : 2 nouvelles actions innovantes.

ALÈS

Depuis mai 2017, la Ville d'Alès a lancé les États-généraux du cœur de ville. Pour un début d'année en action, deux nouvelles structures ont ouvert leurs portes en janvier 2022 : le Hup et la Maison de la Jeunesse.

Inaugurée à l'automne 2021, la **Maison de l'Économie a dévoilé son nom : le HUP !** Située Place des Martyrs-de-la-Résistance dans l'ancien bâtiment France Telecom réhabilité, cet outil est le bras armé d'Alès Agglomération pour le développement de l'économie locale. Véritable guichet unique de l'entrepreneuriat, il regroupe tous les acteurs économiques du territoire sur 1 000 m² : 60 professionnels de l'agence de développement Alès Myriapolis, du

service économie de l'agglomération, de la Région Occitanie, de la CCI, de la Chambre des métiers et d'artisanat et des réseaux d'entreprises (Leader Alès, Initiative Gard, Gard Entreprises). Le but de cet établissement est de faciliter les démarches des porteurs de projets, des chefs d'entreprises, des commerçants et des artisans du territoire. Le HUP propose également des espaces de coworking et accueillera des événements et rencontres économiques.



Le HUP est installé dans l'ancien bâtiment de France Telecom.



Lieu dédié au vivre-ensemble et nouveau quartier général des 11-25 ans sur Alès Agglomération, la Maison de la Jeunesse a ouvert ses portes le 15 janvier 2022. Quatre espaces y sont proposés :

>> **Un espace Ressources** avec un point d'accueil, d'information et d'orientation pour aiguiller les jeunes (emploi, formations, stages,

logement, santé, droits, loisirs...)

>> **Un espace numérique** équipé de sept postes informatiques, de matériel d'impression, d'un vidéo-projecteur et d'un écran.

>> **Un espace accueil et convivialité** propice à la détente et aux rencontres avec tabourets, banquettes, distributeur de boissons, journaux à dispositions.

>> **Un espace confidentiel** qui peut être utilisé par les professionnels de santé, du droit, de la justice, les médiateurs et les psychologues, afin d'approfondir en toute confidentialité des sujets privés.

En 2020, plus de 5 000 jeunes avaient été associés à ce projet via une consultation pour construire une maison de la jeunesse par la jeunesse.

Petites villes de demain, un programme revitalisant.

ALÈS AGGLOMÉRATION

ANDUZE / LA GRAND-COMBE / SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS / SAINT-JEAN-DU-GARD

Faisant le constat d'une certaine fragilisation au sein de petites villes centres de moins de 20 000 habitants (parc de logement vieillissant, érosion commerciale, éloignement de certains services...), l'État a décidé de soutenir ces communes dans leurs projets de revitalisation, avec le programme Petite Villes de Demain créé fin 2020.

Aujourd'hui, ce sont **255 communes qui ont été sélectionnées pour le programme en Région Occitanie, dont 21 dans le Gard et 4 communes d'Alès Agglomération**: Anduze, La Grand-Combe, Saint-Hilaire-de-Brethmas et Saint-Jean-du-Gard. Ces quatre communes exercent des fonctions de centralité et contribuent au bon maillage du territoire en termes d'activités. Il est donc important d'appuyer leur dynamisme.

Des aides multi-acteurs

L'objectif de Petites Villes de Demain est de renforcer les moyens des élus pour concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'en 2026. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, plusieurs

acteurs* se mobilisent pour apporter des aides financières ou des offres de services. Intégré aux CRRTE, les communes peuvent ainsi bénéficier des crédits de la relance pour le financement de leurs projets qui contribueront aux 3 priorités du Plan : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Une diversité de projets

Chaque commune s'est fixée un projet de territoire avec une feuille de route et de nombreux projets à mener. **Les principales thématiques traitées sont l'habitat, le commerce et la mobilité.**

Certaines actions ont déjà été lancées, avec l'appui d'Alès Agglomération, comme pour Anduze et son Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation Urbaine.

L'enjeu principal des actions est de redonner une attractivité au centre-ville grâce à l'installation de nouveaux habitants et commerces, tout en assurant une mobilité adaptée. Les communes ont aussi à cœur de développer les services : accès aux soins, améliorer les équipements sportifs et culturels (city-stade, tiers-lieu...), mettre en valeur les patrimoines...



Un tiers-lieu culturel est à l'étude à Anduze.

Enfin l'enjeu de la transition écologique est très présent dans les actions avec par exemple la rénovation énergétique de certains bâtiments communaux.

Le programme est une belle opportunité pour les communes, soutenues par Alès Agglomération afin d'insuffler un élan de dynamisme et de transformation.

* Préfets de département, Banque des territoires, Anah, Cerema, ADEME, Association des Petites Villes de France.

Un écoquartier et un tiers-lieu à l'étude à Anduze et Saint-Hilaire-de-Brethmas.

ANDUZE

SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

La commune d'Anduze a lancé une étude pré-opérationnelle pour la création d'un quartier type "écoquartier" autour de la gare du Train à Vapeur des Cévennes.

La création d'un tiers-lieu culturel est à l'étude pour revitaliser le centre et le quartier prioritaire, en agissant à la fois sur les volets économiques, sociaux et culturels.

Dans un bâtiment communal du cœur historique de 800 m², ce projet permettrait un accès à la culture et des services pour lutter contre les inégalités et renforcer le lien social par l'entraide. Il s'agit ainsi de rendre accessible les outils et les compétences numériques, culturels et sociaux. Dans un premier temps, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et un dispositif régional FOCCAL (un outil de soutien au commerce et à l'artisanat) ont été lancés pour réfléchir aux utilisations des locaux vacants. L'emplacement stratégique du tiers-lieu permettra de drainer les touristes et de redynamiser les activités à proximité.

Face à l'envergure du projet, la

-Anduze souhaite s'inscrire dans une démarche de ville durable et résiliente

>> Entamer la transition de son territoire vers un modèle de développement durable.

>> Engager le renouvellement urbain, élargir le centre-ville au-delà du noyau historique, proposer une nouvelle offre maîtrisée de logement.

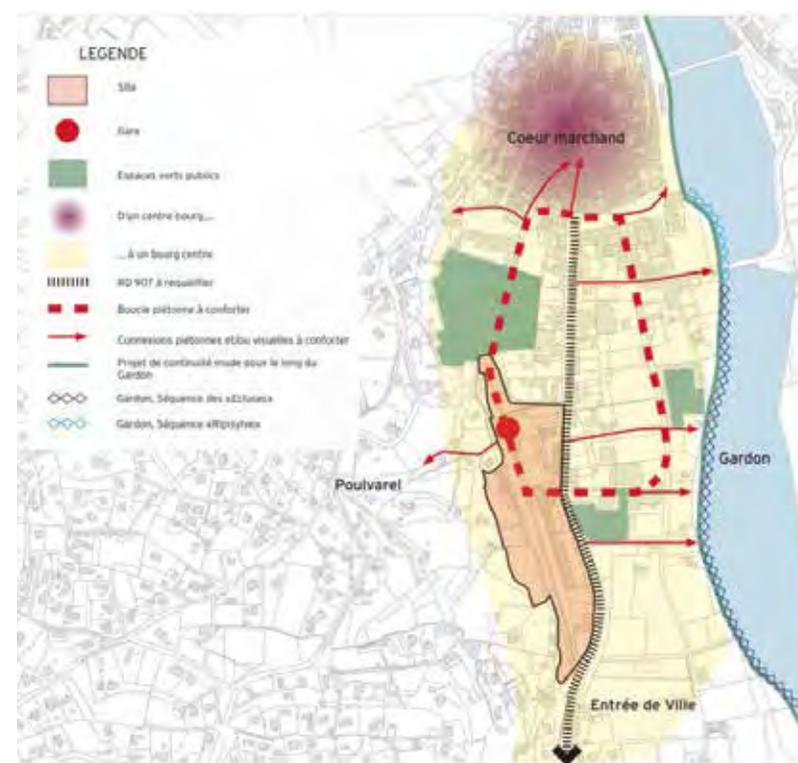
>> Développer l'attractivité du territoire en offrant un cadre de vie amélioré, requalifier l'entrée de ville depuis Nîmes.

>> Faire émerger un quartier pivot, tissant du liant entre le noyau historique, le quartier sud et le Gardon, richesse qui peine à être capitalisée.

>> Proposer de nouveaux services, équipements et espaces publics.

commune a lancé en 2021 une étude d'ingénierie opérationnelle et de montage juridico-financier. Une première réunion publique a eu lieu avec les habitants.

Le projet d'écoquartier à l'étude.



9^e édition du concours Alès Audace.

ALÈS AGGLOMÉRATION



Depuis 2012, Alès Agglomération organise le concours Alès Audace pour des porteurs de projets souhaitant développer leur entreprise sur le territoire. Un concours original et prisé qui distribue 130 000 € par an.



Pour cette édition 2021, en plus du concours général, un défi spécial "Je quitte Paris" a été proposé aux habitants d'Île-de-France désirant créer leur entreprise sur Alès Agglomération.

Les Parisiens sont en effet de plus en plus nombreux à vouloir quitter Paris pour trouver, au soleil, une ville à taille humaine où ils bénéficieront de la qualité de vie à laquelle ils aspirent. Le défi "Je quitte Paris" offre à ses lauréats un an de loyer d'entreprise ainsi qu'une dotation en numéraire. De quoi pousser des entrepreneurs à faire un grand saut jusqu'au pied des Cévennes.



1^{er} Prix : Dinopedia Parc - Philippe Lopez. Parc à thème sur l'univers des dinosaures.



Défi "Je quitte Paris"
1^{er} Prix : Les Campairols d'Occitanie
Fernando Colin Roque et Chloé Belloc.
Culture de champignons bio.



Coup de cœur du Jury : Maca Carcopter
Thierry de Boisvilliers et Michael Krollak.
Formule 1 volante à hydrogène.

Le concours Alès Audace présente des projets certes audacieux, mais nous avons pu constater que l'audace n'est pas nécessairement liée à la technologie et que l'innovation, dans un territoire aussi diversifié que le nôtre, peut se développer à travers des projets aussi bien sociaux, numériques que touristiques.

Christophe RIVENQ
Président
d'Alès Agglomération



Logis Cévenols, un acteur de l'économie locale.

ALÈS AGGLOMÉRATION

LOGIS CÉVENOLS

Logis Cévenols, l'office public de logements à loyer modéré, investit chaque année près de 53 M€ dans l'économie locale grâce à ses chantiers réalisés sur son patrimoine.

Ce chiffre représente l'équivalent de 700 emplois directs. Au volet économique s'ajoute un volet social puisque dans tous les marchés de travaux, hors entretien, des clauses d'insertions sont appliquées depuis plus de dix ans.

En 2020, les Logis Cévenols ont généré 7 617 heures d'insertion, dans une démarche gérée par le Plan local pour l'insertion et l'emploi.

31 contrats de travail dont 7 dans le cadre d'une embauche directe ont pu avoir lieu.



Logis Cévenols dispose de 6 000 logements dans son patrimoine.



7 617

heures d'insertion créées

53 M€

investis dans l'économie locale

Les agents de Cévennes Tourisme, formés à la RSE.

ALÈS AGGLOMÉRATION

SPL CÉVENNES TOURISME

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un concept qui définit l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités.

Suite à une formation de juin 2020 à avril 2021, la SPL Cévennes Tourisme a mis en place une démarche RSE. Cette approche formalise ainsi l'engagement de l'office vers un tourisme durable qui tient compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de son équipe et de l'environnement. Différents axes de travail ont été déterminés et un poste d'animateur en développement durable a été créé au sein de l'équipe d'accueil.

Cévennes Tourisme s'est également engagée dans une démarche qualité, en vue d'obtenir la marque Qualité Tourisme. Créée par le ministère du tourisme, cette marque est la reconnaissance des démarches d'amélioration continue de la qualité de services mises en place par les offices.

Un audit est réalisé tous les cinq ans. Le but de ces démarches est de mieux recevoir, informer et conseiller le public.



Comité de pilotage de la Charte tourisme durable, en présence du directeur général d'Alès Agglomération.



L'écotourisme, une politique forte d'Alès Agglomération.

ALÈS AGGLOMÉRATION

SPL CÉVENNES TOURISME



Depuis plusieurs années, Alès Agglomération a misé sur l'écotourisme pour faire découvrir et préserver les richesses de son territoire. L'office Cévennes Tourisme a ainsi mis en place, depuis décembre 2020, une nouvelle ligne éditoriale axée sur le tourisme durable, appliquée à toutes ses éditions.



La nature, l'art et l'artisanat, la gastronomie locale, les savoir-faire ancestraux sont mis en avant. En 2021, le magazine Destination Cévennes a vu le jour pour promouvoir les acteurs engagés du territoire : hébergeurs, activités, artisans, producteurs, ... En 2022, un nouveau site internet éco-conçu sera disponible, avec, comme fil rouge, la mise en avant de piliers/thématiques marqueurs du tourisme durable. La démarche d'éco-conception web consiste à optimiser son site internet pour limiter son impact environnemental.

Sensibilisation des professionnels

La sensibilisation des visiteurs passe aussi par les actions des professionnels du tourisme.

Depuis 2014, un parcours d'accompagnement est proposé chaque année aux prestataires touristiques locaux, dans le cadre de leur partenariat avec Cévennes



Parcours d'accompagnement des professionnels, Matinée d'échange avec Biosphera autour des chauves-souris © Biosphera

Tourisme. Depuis 2017, des temps d'échanges ou des "éductours" concernant l'écotourisme et le développement durable sont aussi organisés. Pour le parcours 2021-2022, deux conférences et une douzaine de rendez-vous autour du développement durable sont proposés : adapter son entreprise aux évolutions des valeurs et des comportements, les enjeux de la biodiversité pour les acteurs du tourisme, la sensibilisation aux chauves-souris, aux écogestes et à la gestion de la ressource en eau, la politique d'achats responsables, la découverte de savoir-faire locaux et d'artisans engagés, ...

Création d'une charte tourisme durable

Pour offrir des séjours en harmonie avec l'environnement, **53 professionnels s'engagent à travers différents labels ou chartes** tels que la marque Esprit Parc du Parc

Indicateurs.

national des Cévennes, Cévennes Ecotourisme, la Charte européenne du Tourisme Durable, Clé verte, Gîtes de France écogestes, le label Qualité Tourisme Occitanie Sud de France.

Face à la demande des professionnels au sein de son conseil touristique, Cévennes Tourisme travaille depuis un an sur une charte de tourisme durable pour renforcer un réseau d'acteurs engagés.

Cette démarche est innovante car elle comprend pas moins de cinq thématiques : management, respect de l'environnement, attachement au territoire, approche sociale et solidaire, approche sensible. Des valeurs communes tels que le partage, la solidarité, la transparence et le respect des traditions y sont développées.

Une phase de test sera lancée en 2022 pour un déploiement en 2023.

	2019	2020	2021
Nombres de partenaires de Cévennes Tourisme	560	503	1 462
Nombres de partenaires labellisés dans une démarche d'écotourisme	Hébergeurs : 5 - 9 Loisirs Sportif - 16 Producteurs terroir et vins - 1 Loisirs culturels et sites touristiques	Hébergeurs : 11 - 12 Loisirs Sportif - 16 Producteurs terroir et vins - 2 Loisirs culturels et sites touristiques	Hébergeurs : 15 - 10 Loisirs Sportif - 22 Producteurs terroir et vins - 6 Loisirs culturels et sites touristiques
Parcours d'accompagnement à destination des professionnels	3 rendez-vous - 1 conférence - 2 ateliers	5 rendez-vous - 1 conférence - 3 ateliers - 1 eductour	15 rendez-vous - 2 conférences, - 7 ateliers - 1 eductour - 1 journée écoresponsable - 1 circuit pour découvrir l'artisanat d'art - 1 randonnée en zone Natura 2000 - 1 balade avec un âne - 1 sortie Canyoning

Maintenir l'agriculture, un défi d'avenir essentiel.

ALÈS AGGLOMÉRATION

ANDUZE / LES PLANS / SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

Comme le fait si bien comprendre le Plan alimentaire territorial (PAT), l'enjeu d'une alimentation locale et de qualité est d'autant plus forte pour Alès Agglomération où 22 % du territoire sont composés de terres agricoles.

-L'Agglomération se mobilise

>> **Le PAT servira d'outil pour accompagner les communes** dans leur politique foncière : identifier des friches, acquérir ou mettre à disposition des terres, réfléchir transmission/installation...

>> **La stratégie binôme "élevage/production de bois"**, en lien avec la Communauté de Communes Causse Aigoual Cévennes, est à l'étude avec le pacte pastoral pour reconnaître la libre circulation des troupeaux.



-Lutter contre la déprise agricole, une préoccupation pour les communes...

>> **La Mairie des Plans a invité le 30 mai 2021 les agriculteurs locaux** pour réfléchir aux moyens de sauvegarder le patrimoine agricole et forestier. Plusieurs pistes ont été évoquées : plantation de fruitiers adaptés (amandiers, oliviers...) associés à l'agro-pastoralisme, cultures de plantes spécifiques comme les plantes médicinales et aromatiques, ...

>> **Anduze a souhaité mettre l'agriculture au cœur de ses priorités** en 2021. Plusieurs actions ont été menées : diagnostic avec Terre de Liens, constitution d'une réserve foncière agricole, achat d'une parcelle pour jardins communaux, rénovation d'une maison pour faciliter l'installation d'agriculteurs, ...



Adapter l'agriculture au changement climatique

À Saint-Hilaire-de-Brethmas, un grand projet est en cours. Labelisée "Territoires Engagés pour la Nature" (TEN) en 2019, la commune s'est engagée à la réalisation de 3 actions d'ici fin 2022. Afin de lutter contre les inondations et de reconquérir la pleine agricole, un projet de maraîchage bio a été lancé, via la SAFER, sur 88 hectares. Certains seront dédiés à la préservation et au développement de la ripisylve (plantation d'arbres et de végétation) pour contrer les inondations.

Tout l'enjeu pour la commune est de permettre l'installation d'agriculteurs et de favoriser le développement des circuits courts. Des jardins familiaux ont également été livrés en 2021.

D'ici 2022, 70 hectares seront placés en baux ruraux environnementaux par Alès Agglomération, afin de préserver des parcelles à enjeux écologiques pour la biodiversité et une zone humide. Un appel à candidature pour occuper ce foncier a été lancé en 2021.

L'abattoir d'Alès en pleine modernisation.

ALÈS

Fin décembre le conseil municipal d'Alès a voté pour une profonde mutation dans la partie technique comme dans sa gouvernance, de l'abattoir alésien. Un projet impactant 400 emplois dérivés. Avec le soutien des professionnels de la filière, l'établissement va être moderniser par un nouvel atelier de découpe permettant de valoriser les carcasses avec la production de steaks hachés dédiés notamment aux collectivités et aux cuisines de l'hôpital. Pour lancer les opérations préparées par la municipalité alésienne, les élus ont adoptés le montage financier du projet : une enveloppe globale de 6,5 M€ est en effet né-

cessaire pour finaliser le chantier. La pompe a été amorcée par la promesse d'une subvention de 1,2 M€ accordée par le Gouvernement lors d'une visite du président d'Alès Agglomération, Christophe Rivenq, auprès du Premier ministre Jean Castex. Le Département, à hauteur de 500 000 €, la Région pour 650 000 € et l'Europe avec 750 000 € ont fini de boucler le tour de table.

D'ici 2023, ce complexe sera en vitesse de croisière avec la volonté de maintenir tous les types d'abattage et de développer les labels de type AOP et IGP, ainsi que les circuits courts comme le "Baron des Cévennes" et le Syndicat ovin du Gard.



L'agropastoralisme, un atout du territoire.

ALÈS AGGLOMÉRATION

L'agro-pastoralisme favorise l'utilisation des parcours et le pâturage dans les milieux naturels. Reconnus au patrimoine de l'Unesco depuis 2011, les paysages cévenols créés par cette activité représentent une culture qu'il faut préserver et maintenir.

Libérer les friches foncières, pousser à l'installation de nouveaux agriculteurs, développer de nouvelles formes pastorales forestières, protéger la ressource en eau, accompagner les micro-filières, les défis sont vastes pour les éleveurs et leurs partenaires.

Un projet de coopération européen a été proposé en 2019 en partenariat avec les groupes d'action locale (GAL) Cévennes, catalan

et de Piaggine (Italie). Plusieurs rencontres ont mis en lumière les difficultés et les problématiques des éleveurs. Cette coopération a abouti à la rédaction de la charte de Piaggine, un texte défendant la vision de l'agro-pastoralisme et ses vertus. Les 24 et 25 septembre 2021, Alès Agglomération a réuni tous les acteurs de ce programme afin de conclure le projet. Deux points fondamentaux de la charte sont à relever : l'attractivité du métier et l'organisation collective sur les plans économique et social.

Les éleveurs sont rarement propriétaires de toute la surface nécessaire à un troupeau pour se nourrir. Le foncier reste donc une problématique.



Les 24 et 25 septembre 2021, Alès Agglomération a réuni tous les acteurs de ce programme afin de conclure le projet.

Et si on construisait en bois local ?

ALÈS AGGLOMÉRATION

CENDRAS / ROUSSON / VÉZÉNOBRES

Dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire, plusieurs actions ont été menées pour la construction en bois local sur Alès Agglomération.

Pour rappel, même une fois coupé, le bois continue de stocker le carbone : 1 m³ de bois coupé représente 1 tonne de CO₂ stockée. La commune de Rousson s'est ainsi engagée dans la transition écologique avec la construction de son nouveau groupe scolaire, labellisé "Bâtiment Durable Occitanie" niveau or (en phase de conception) et "No Watt" (désignant une opération de construction ou de rénovation limitant son empreinte énergétique tout au long de son cycle de vie). Le maire de Rousson a souhaité employer des matériaux biosourcés et géosourcés. **Le mobilier a été conçu à 100 % avec du bois local : 297 plateaux de bureaux d'élèves, 17 bureaux d'enseignants et 34 tables du réfectoire à partir de châtaignier.** La structure des bureaux en métal a été conçue en Aveyron par un spécialiste du mobilier ergonomique et le dessin des tables de réfectoire a été inspiré par les anciennes fermes céve-



La construction des bureaux d'élèves en bois local par la menuiserie Pesin à Méjannes-lès-Alès.

noles. Étant de sa compétence, **ces équipements ont été financés par Alès Agglomération pour un coût global de 100 563 € HT.**

Cette démarche est innovante puisqu'il n'existe pas d'autres exemples de mobiliers scolaires

en bois local dans le Gard.

À Cendras, le centre de loisir Ma-lataverne a également décidé d'effectuer des travaux de réhabilitation, qui devraient être achevés à l'occasion des 50 ans du centre au printemps 2022. Favoriser l'em-

ploi de matériaux renouvelables, à faible empreinte carbone était là aussi la volonté des élus. Alès Agglomération a fait le choix de recourir en partie à du bois local, notamment pour les équipements extérieurs : toitures, habillage de plafonds, terrasses, clôtures, pergola de 200 m². Alès Agglomération a sollicité pour ce projet le soutien financier de l'État, via la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Enfin, **à Vézènobres, une clôture en bois local a été installée au verger conservatoire de la figue.**

Ce patrimoine comptant une centaine de variétés de figuiers, dont certaines très rares (environ 1 millier d'arbres), a été soumis à de nombreux vandalisme et vols, fragilisant l'état sanitaire du verger et contraignant les animations grand public. Une sécurisation s'imposait en clôturant une partie du verger pour empêcher les véhicules à moteurs de s'y introduire. La clôture, des bancs et une petite scène sous forme de pergola ont été réalisées en bois local. **Pour financer ce projet de 52 204 €, Alès Agglomération a bénéficié d'une subvention de 15 661 € de la préfecture du Gard au titre de la DETR et de 10 500 € du Conseil départemental du Gard.**

Premier gemmage pour le pin maritime des Cévennes.

ALÈS AGGLOMÉRATION

LA GRAND-COMBE / LAVAL-PRADEL / SÉNÉCHAS

Depuis 2018, dans le cadre de la Charte forestière de territoire, le Pays des Cévennes et le PETR Sud-Lozère travaillent sur la valorisation du pin maritime en Cévennes.

Introduit à l'époque minière, le pin maritime est présent à profusion sur le territoire, prenant le pas sur les espèces locales. Dans l'objectif de développer de nouveaux débouchés pour cette espèce, un premier gemmage a été expérimenté. Cette technique d'extraction de la résine du pin (différente de la sève) permet de récolter la colophane et l'essence de térébenthine de l'arbre. Activité historique, puis éteinte dans les Landes (40), celle-ci ne fut jamais pratiquée en Cévennes et le sujet jamais "creusé".

En 2020, une mission de cinq semaines a été menée par des étudiantes de l'IMT Mines Alès. En 2021, l'unité Cévennes Cèze de l'Office national des Forêts, basée à La Grand-Combe, a recruté un stagiaire pour mettre en place un protocole de gemmage.

Grâce à un contrat de recherche conclu entre l'INRAE (associé à l'Université de Montpellier) et le

Pays des Cévennes, une première campagne de gemmage a été menée en juin 2021. Elle fut possible grâce à un partenariat avec le laboratoire Holiste (Saône-et-Loire) et son programme BioGemme, mis en place dans les Landes. Holiste est le seul spécialiste du gemmage écocertifié en France. **Ce test a été réalisé sur 50 arbres répartis sur cinq sites différents, en forêts domaniales de l'Homol et du Rouvergue**, sur les communes de Sénéchas, Laval-Pradel et La Grand-Combe.

La composition chimique de la résine des pins maritimes a été analysée, permettant de détecter dans quels secteurs de la bioéconomie elle pourrait être utilisée. Le Pays des Cévennes a lancé fin 2021 une étude économique pour analyser les conditions d'une filière de gemmage, grâce au soutien financier du Commissariat à l'aménagement du Massif central et du GAL Cévennes.



Luc Leneveu, gemmeur landais, a pratiqué le premier gemmage en Cévennes sur des pins maritimes.

Un projet de recherche-développement est à poursuivre, afin d'examiner les éléments forestiers, écologiques, chimiques, techniques, économiques et sociaux nécessaires pour le montage d'une micro-filière autour de la bioéconomie.

Actuellement, la résine de pin maritime peut être utilisée dans de nombreux domaines comme la cosmétique, l'aromathérapie, l'agro-alimentaire, l'industrie, le sport, la musique ou la pharmacie.



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021
